

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

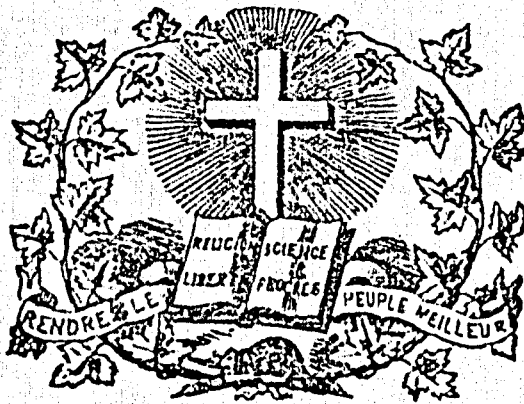
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume IX.

Montréal (Bas-Canada), Décembre, 1865.

No. 12.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE—Poesie: Le Bon Pasteur, par M. Benjamin Sulte. —AGRICULTURE: Colonisation de la Vallée de Mantawa, par M. A. N. Montpetit. (suite et fin).—ÉDUCATION: Du développement de la force physique chez l'homme, par Sir E. P. Taché. (suite et fin).—Des locutions communes aux langues anglaise et française, par M. E. Blain.—AVIS OFFICIELS: Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Nomination d'Examinateurs.—Érection de Municipalité.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—Livres offerts à la Bibliothèque du Département de l'Instruction Publique.—PRESSE ÉDUCATIVE: A nos abonnés.—Les écoles de grammaire du Haut-Canada.—Décision judiciaire.—Les nouveaux Inspecteurs d'école.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'école. (suite).—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Paris, Salins, Londres, Québec, Montréal.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Lettres.—Bulletin des connaissances utiles.

LITTÉRATURE

POESIE.

LE BON PASTEUR.

Le curé de notre village,
Hélas ! est remonté vers Dieu !
Ses nobles travaux, son grand âge,
Reçoivent leur prix au saint lieu.
Le cher souvenir qu'il nous laisse
Par des mots ne peut s'exprimer :
Nous aimons qui sût nous aimer,
Le bon pasteur prodigua sa tendresse :
Nous aimons qui sût nous aimer !

C'était l'appui de l'infortune,
L'âme du pauvre cœur souffrant ;
Car jamais la plainte importune
Ne le trouvait indifférent.—
Aussi, de l'enfance à la tombe,
Toujours joyeux, tendre et zélé,
Que de maux il a consolé !
Il est passé, comme un fruit mûr qui tombe.—
Que de maux il a consolé !

Rendre justice à sa mémoire,
C'est raconter mille bienfaits ;
Sa vie entière est une histoire
Féconde en exemples parfaits.
Modeste et rempli d'indulgence,
Mais ferme, ardent et courageux,
Quel dévouement aux malheureux !
Sa charité semblait la Providence.
Quel dévouement aux malheureux !

Aux devoirs de son ministère
Il joignait ceux du citoyen :
Par sa liberté salutaire
Le prêtre est notre ange-gardien

Comme il embrassait notre cause !—
Contre des gens par trop adroits
Il savait défendre nos droits.
Ah ! de nos jours le talent se repose !—
Il savait défendre nos droits.

Il était savant,—sa science
Était un livre ouvert à tous.
Sa voix réglait la conscience,
Son bras travaillait avec nous.
C'est lui que la forêt profonde
Vit le premier guider nos pas !
Pour être utile, obligeant tout le monde,
Quel labeur ne bravait-il pas ?

Il enseignait à la jeunesse
Le mot sacré de l'avenir :
"Ouvrez le sol!—et la richesse
Au défricheur viendra s'offrir !"
Digne émule de nos apôtres,
Il nous disait, comme à des fils :
"Après Dieu, tout pour son pays !"
Que ses vertus, enfants, restent les nôtres :
Après Dieu, tout pour son pays !

Conservons, sous nos toits champêtres,
Le respect de ce nom béni.
A ceux des illustres ancêtres
Pussions-nous le voir réuni !
Fiers de sa belle intelligence,
Nous héritons de ses travaux
Riches en bienfaits nouveaux.
Quel monument vaut la reconnaissance ?
Nous héritons de ses travaux.

BENJAMIN SULTE.

AGRICULTURE.

Colonisation de la Vallée de Mantawa.

(Extrait d'une lecture faite par M. A. Napoléon Montpetit, devant l'Institut Canadien-Français de Montréal, le 13 octobre 1865.)

(Suite et fin.)

NOIS.

Les bois de construction y sont très communs et très beaux. Un homme s'y bâtit un chantier en deux ou trois jours; mais s'il veut élever une maison convenable, il a à sa disposition le moulin et des

ouvriers habiles. Outre cette première ressource naturelle, il y a la chasse et la pêche en abondance, et de plus la récolte des prairies sauvages et notamment de cette immense prairie qui s'étend au sud-est du Katikamak sur une étendue presque aussi considérable que celle du lac lui-même et où l'on a récolté jusqu'à 15,000 bottes d'un foin bleu, très propre à la nourriture des bestiaux et même des chevaux. Ces prairies sont très répandues sur les bords des petites rivières que nous avons parcourues. On les appelle généralement "Prairies de Castor," de ce qu'elles sont formées pour la plupart du refoulement des eaux opéré par les chaussées que construisent ces intelligents animaux de bord en bord des rivières. Ces chaussées ont quelquefois jusqu'à 7 et 8 pieds de hauteur; j'en ai vu moi-même de ces dimensions, sur un arpent, parfois 1½ arpent de longueur. Le cours de la rivière se trouvant soudainement obstrué, les eaux débordent leurs rives, s'étendent au loin et forment des lacs remplis d'arbres et de l'aspect le plus étrange.

Une année on deux s'écoulent, puis ces arbres se dessèchent, les uns tombent sous l'action des eaux, les autres rongés par les castors, et alors le lac étend sa surface plane et unie comme un lincaul sur les cadavres des géants de la forêt.

Voilà l'œuvre des premiers conquérants; mais bientôt le chasseur arrive qui rompt les digues et renverse les chaussées: l'eau s'écoule, le lac s'évanouit. La rivière retourne dans son lit primitif; elle y retrouve sa voix gémillante étouffée dans les profondeurs du lac, et le foin poussant à plein sol sur les rives abandonnées par les eaux, forme ce qu'on appelle des prairies de castor, ressource inappréciable pour le défricheur dans ces endroits où le transport du fourrage est presque impossible.

LE SOL.

Il y a sur les bords de la rivière Mantawa, de la rivière du Milieu et de la rivière Sauvage, de belles et bonnes terres en immense quantité. Je m'en fie à l'opinion de connaisseurs comme MM. Lambert et Provost, je m'en fie encore mieux aux résultats obtenus, à l'abondante récolte de l'année. Le sol se compose généralement de terre grise et de terre jaune de cette qualité que les Anglais appellent *loam*. Cette terre peut être employée avec succès en guise de ciment; on en a même fait des enduits à glace. Elle est tout à fait propre à la culture.

On considère le bois à sa première pousse comme un excellent indice de la qualité du terrain. L'érable, le bouleau, le cèdre, le frêne, l'épinette et le pin mêlés ensemble, annoncent la fécondité du sol. Or, ce sont là précisément les arbres les plus répandus sur les bords de la rivière Mantawa et de ses tributaires. En tous les endroits où le feu n'a pas encore passé, se trouve le bouleau, l'orme, le frêne, l'érable en petite quantité, le murisier et l'épinette.

Sur le flanc d'une montagne, sur un monticule rocailleux, on verra parfois un groupe de pins rouges, indices de stérilité, mais bien rares et bien peu étendus sur ces terrains.

Si le feu balaye cette première génération, on verra croître, sur ses débris, des sapins et quelques bouleaux rabougris. Que cette nouvelle génération disparaisse à son tour, et ses successeurs dégènereront encore. Là ne pousseront plus que le bouleau, le tremble et les aulnes.

Défrichez ces terres, puis abandonnez-les ensuite sans culture pendant quelques années, et elles ne produiront plus que de maigres framboisiers.

D'où il faut conclure qu'on ne doit juger un terrain par la pousse du bois qu'après l'avoir bien examiné et constaté la génération à laquelle il appartient.

CLIMAT.

Mantawa est un pays de montagnes, me direz-vous, couvert d'un ciel nuageux. On y vit et on y vivra toujours dans l'isolement et dans la privation des plus douces jouissances de la société. Et puis, à cette hauteur, les grains ne mûrissent que lentement et souvent les récoltes seront détruites par la gelée.

À ces objections, je répondrai d'abord qu'il n'y a pas même à Mantawa des montagnes de quatrième ordre. La différence de hauteur entre cette localité et St. Henri de Mascouche, qui est à peu près au même niveau que Montréal, n'est que de 800 pieds. À St. Henri de Mascouche, nous trouvons une élévation de 1,028 pieds au dessus du niveau de la mer, et au lac des Pins, sur le territoire de la Mantawa, on a trouvé 1,828 pieds. Or, on sait que cette hauteur est insuffisante pour opérer une variation dans l'atmosphère qui puisse être nuisible aux plantes et aux grains. Du reste, il existe une démonstration pratique plus éloquent que celle-là dans le recensement que j'ai fait et dans les produits de la récolte cette année.

D'une semence de 17½ minots de grains, M. Brassard comptait retirer 250 minots, sur le point le plus élevé de l'établissement, sur

le mont Roberval, et ses jeunes neveux, établis au pied de la montagne, espéraient récolter 100 minots de blé de la semence de 4½ minots; et de fait, à voir l'aspect de la récolte, ce calcul n'était pas exagéré. 125 arpents de terre ont été ensimencés cette année. On a semé 103 minots de patates, 99½ d'avoine, 22 de blé, 3 de pois, 25 d'orge, 14 de sarrasin et ½ de seigle, ce qui, calculé à un revenu moyen de 15 minots pour un, donnera 4,015 minots de récolte.

Il y a dans l'établissement 12 chevaux, 39 bêtes à cornes, 7 moutons, 212 poules et 30 cochons.

En général, les produits des jardins, par défaut de fumure suffisante, sont dans un piteux état. Les fleurs sont malingres et souffreteuses; j'en ai cependant rapporté un cillet eramois qui en donnerait à envier aux plus beaux de nos serres.

Or, il y a dans l'établissement, comme consommateurs de ces produits, 13 familles formant 65 âmes. On voit donc de suite que les ressources productives sont au moins au niveau des besoins de la population.

Quelques enfants ont été baptisés dans la colonie, mais plusieurs aussi sont morts. 6 personnes sont enterrées dans un petit cimetière situé sur la grève au sud de la Grande-Chôte. Chose singulière, cette vue du champ de la mort, qui nous attriste partout, donne ici des espérances. Les tombeaux sont en effet un sujet d'attachement de plus au sol. Nos affections y prennent racine, et c'est toujours avec un profond sentiment de regret qu'on s'éloigne de ceux qui nous ont été chers. Ce sentiment est naturel à tous les hommes, même aux peuples nomades. "Dirons-nous aux os de nos pères: levez-vous et suivez-nous?" répondaient les premiers maîtres du sol américain à ceux qui leur conseillaient de s'expatrier. Les morts à Mantawa y retiennent les vivants qui seraient tentés, sans eux, de s'en éloigner.

Je viens de vous montrer les résultats merveilleux obtenus par M. Brassard dans l'espace de deux ans, en dépit des mauvaises récoltes et du découragement des colons. Ceux qui sont allés là les premiers étaient très-pauvres et hors d'état de parer un premier revers de fortune. C'est ce qui arrive le plus souvent dans les établissements naissants, comme le fait observer le Rév. M. Trudel, au sujet des défrichements de la région des *Bois-Franches*. Bien vite découragés, ils s'en reviennent en publiant partout leur misère, et de là naissent des préjugés malheureux contre des endroits réellement avantageux.

C'est ce qui a eu lieu à Mantawa d'abord, et c'est dans le but de combattre cette impression que j'ai recueilli et que je veux publier les statistiques que je viens de vous communiquer. N'ayant personnellement aucun intérêt matériel dans cette entreprise, j'espère qu'on ne me soupçonnera pas de fausser et de farder la vérité. Je ne veux tromper personne; je veux l'avantage de chacun et le développement du pays, voilà tout. Si je mentais au public, c'est que j'aurais été trompé moi-même.

Je viens donc avec la meilleure foi du monde vous dire: "Il y a là de belles et de bonnes terres, il y en a une quantité immense; il y a des moulins, des forges industrielles en action; il y a un noyau de bonne et brave population; il y a un prêtre pour baptiser vos enfants, bénir votre mariage et votre tombe, et dans la personne de M. Brassard, tout homme qui porte un nom canadien trouvera un père généreux et dévoué."

Ce qui me fait croire au succès de cette entreprise, c'est qu'elle a commencé comme les destinées humaines, dans les peines et les misères. Ces villes qui naissent dans un jour, comme par enchantement, ont une existence éphémère; car il est dans l'ordre des choses que, pour durer, l'œuvre de l'homme a besoin d'être imbibée de sueurs, de larmes et quelquefois de sang. C'est avec ce liquide qu'on pétrit le ciment des monuments immortels.

Or, on ne peut s'imaginer combien cet homme-là a supporté de misères, et des siennes propres et de celles des autres, avant d'avoir pu se dire avec raison: "Maintenant, j'espère." L'histoire devra conserver son nom et la mémoire de ses actes, parce qu'il restera comme une de nos gloires, comme un type incomparable de force, d'énergie et de dévouement à la cause nationale.

L'histoire des commencements de Mantawa est toute remplie de sacrifices. En voici une analyse.

En sept. 1862, les deux MM. Brassard et M. Provost remontaient la rivière l'Assomption jusqu'à sa source. Arrivés à la hauteur des terres, ils suivirent le cours des eaux, vers le nord, et ils aperçurent bientôt la vallée de Mantawa. Ils se rendirent jusqu'au lac des Pins, à une ferme abandonnée, alors depuis peu, par les hommes des chantiers de M. Gilmour. Ils baptisèrent cette ferme et les environs du nom de vallée de la Truite, de ce qu'ils y trouvèrent une truite et son petit, que les contracteurs de bois avaient probablement oubliés en partant. Ces deux utiles animaux ont depuis fourni des spécimens de leur race à tous les habitants de Mantawa, où ils sont au nombre de 30.

De là, nos trois explorateurs revinrent sur leurs pas, au milieu de fatigues et de privations de tout genre: M. L. Brassard emporta, dans

ses rêves, l'image de la vallée de Mantawa, avec sa chute et ses sites pittoresques.

Tourmenté par l'idée qu'il y a là des germes féconds de grandeur et de richesses, il part dans le mois de janvier 1863, précédé par un machiniste et quelques ouvriers, qui doivent préparer les matériaux propres à la construction d'un moulin au pied de la chute de Mantawa.

Les travailleurs se rendirent, mais M. Brassard fut arrêté à St. Gabriel de Brandon par une tempête de neige, et, pour comble de malheur, ces infortunés n'avaient pris que peu de vivres. Impossible, de toute impossibilité de se rendre à Mantawa. Qu'importe? dit M. Brassard, allons toujours, marchons au devant de ces braves gens, ouvrons le plus long de chemin que nous pourrions. Peut-être arriverons-nous à eux avant qu'ils soient épuisés.

Après quatre jours de travaux incessants, ils entendirent des cris de détresse au delà d'un lac au bord duquel ils arrivaient. C'étaient les ouvriers de M. Brassard. Il était temps, ces malheureux étaient à bout de forces; l'un d'eux, M. Lajeunesse, était dans le délire; il ne disait qu'une chose: "Laissez-moi, laissez-moi aller mourir chez mon ami."

M. Brassard revient à l'Industrie, et en février, un mois plus tard, on le retrouve encore dans cette même vallée de Mantawa, poursuivant l'exécution de son projet chéri avec l'aide de quelques hommes seulement. Ils construisent à la hâte un petit chalet, qui subsiste encore et que l'on conservera, je l'espère, comme une relique précieuse. *Go ahead and never mind*, voilà sa devise.

Le soir du premier jour, le chalet était dressé sur ses quatre poutres, mais couvert seulement à moitié. Il faisait un froid des plus sévères. Toute la nuit les hommes furent obligés de travailler activement pour ne pas geler debout.

M. Brassard, vieillard de 60 ans, succombant à la fatigue, s'enveloppe dans son capot de poil, rabat les oreilles de sa casquette et prenant son chien dans ses bras, il réussit à fermer l'œil, grâce à la chaleur que lui communique cette bonne bête.

Il dort, mais le froid l'éveille à chaque instant; il dort dans l'appréhension d'une mort imminente.

Pour un homme dans la vigueur de l'âge, ces travaux sont extraordinaires; mais pour un vieillard, ils sont à peine croyables. Et notez que M. Brassard n'était pas un homme accoutumé aux privations et aux fatigues.

Il vivait heureux, dans l'abondance, et entouré de l'amour des fidèles, dans sa paroisse de St. Paul.

Il vivait heureux, et en dépit des démonstrations de ses amis, de ses parents, en dépit de la nature qui lui oppose mille obstacles, il se rend à Mantawa entraîné par une invincible mission.

Go ahead and never mind.

J'ai dit que ses amis s'opposaient à son entreprise, ses amis et ses parents mêmes; je dois excepter, cependant, Mgr. de Montréal qui le bénit au départ, et sa vieille mère, âgée de plus de 90 ans, qui lui dit: "Puisque c'est du bien que tu veux faire, va, mon enfant."

Remarquons bien que cet homme ne fait entrer aucun calcul dans son dévouement. La terre qu'il possède et tous ses biens sont donnés par testament à la future église de Mantawa.

J'aiderai, me disait-il, mes neveux autant que possible durant ma vie; mais à ma mort, ils n'auront rien de moi.

Voilà l'homme! voilà le patriote! voilà le prêtre! voilà le père! Dites maintenant si cet établissement peut périr? Il faut espérer après cela ou renoncer à l'espérance; il faut croire à l'avenir ou renoncer à la foi. Tant de dévouement, tant de sacrifices doivent provoquer la reconnaissance de tout le pays. Ceux qui le comprennent ne peuvent faire autrement que de le seconder. Et que faut-il pour cela? Une obole enlevée à l'argent destinée à vos plaisirs, quelques sous par année pour aider à la confection des chemins dans cette localité. Oui, des chemins! des chemins! voilà ce qu'on demande partout. Le gouvernement doit beaucoup faire et fait beaucoup sans doute, mais en fin de compte, il ne peut tout faire à lui seul et nous sommes tenus de le seconder.

J'espère qu'on ne me reprochera pas mon enthousiasme. Hommes de calcul, de grâce ne laissez pas ignorer que nous avons un cœur. Il faut ce que nous appelons de l'enthousiasme dans le monde, il en faut, et c'est le secret des plus belles actions et des plus grandes vertus qui font le sujet de notre admiration. Folie, il est vrai, mais sublime folie; qui a pour couronne la gloire, l'immortalité dans la mémoire des hommes, ce qu'il y a de plus beau et ce qui doit être le plus recherché parmi les biens de la terre. Il y avait de l'enthousiasme dans tous les cœurs de nos premiers défricheurs; de l'enthousiasme chez nos prêtres zélés qui marchaient à la tête de la colonisation; de l'enthousiasme dans le dévouement de M. Bélanger, dévouement qu'il a porté jusqu'à la mort; de l'enthousiasme chez l'Hon. M. Morin, qui jetait des milliers de louis dans un désert. Eh! de l'enthousiasme il y en a dans tout ce qu'il y a de grand; car l'humanité, pour se grandir, a besoin de s'élever au dessus de la sphère matérielle

où nous nous traînons misérablement, et c'est là précisément l'enthousiasme. Et vous donc, et vous tous qui pourriez me taxer d'enthousiasme, je vous en demande à vous-mêmes. Donnez une fois sans calcul, donnez de cœur, donnez quelque chose, donnez de l'argent, et si vous n'en donnez pas, donnez au moins de l'attention et de l'encouragement à ce noyau de population canadienne jeté dans la profondeur des bois.

EDUCATION.

Du développement de la force physique chez l'homme.

(Suite et fin.)

Maintenant, messieurs, avant de terminer, je dois dire que je m'étais imposé la tâche de passer en revue tous ces exercices qui constituaient plus spécialement l'art régulier pratiqué au gymnase: mais parvenu au point où j'en suis, si je ne veux pas trop abuser de votre patience, je vois qu'il me restera à peine le temps nécessaire pour en faire l'énumération (tant ces exercices sont nombreux et compliqués), et encore moins celui d'entrer dans quelques détails sur chacun d'eux en particulier. Néanmoins, il en est un que je ne puis passer sous silence, à cause de son importance vitale pour tous ceux qui attachent quelque prix à la conservation de leur chef: je fais allusion à l'escrime. L'escrime non seulement double les forces et l'agilité, mais donne encore des attitudes nobles et gracieuses, de la fermeté, de l'assurance, de laplomb à celui qui s'y livre. Quelques philosophes, Locke entre autres, blâment cet exercice comme inspirant ordinairement un esprit querelleux. Il est possible sans doute d'en abuser comme du pugilat et de tant d'autres choses; mais ce n'est pas une raison suffisante pour en négliger la pratique; car s'il fallait proscrire l'usage de tout ce dont l'homme peut faire un mauvais emploi ici-bas, avouons que cet être appelé intelligent et raisonnable serait bien vite réduit à une existence purement négative, puisque l'expérience de tous les jours démontre que l'homme abuse de tout, même des choses les plus saintes et les plus sacrées.

L'escrime pour notre jeunesse instruite, surtout l'exercice du sabre (*broust sword*), est devenue d'une indispensable nécessité depuis que le puissant argument du bâton, étranger jusqu'ici à nos habitudes, et de récente importation, semble destiné à régler toutes les questions. Sans quelques connaissances dans le maniement du sabre, personne maintenant, en Canada, ne peut considérer sa tête en parfaite sûreté. Cependant, pour celui qui aura en l'avantage de prendre un certain nombre de leçons dans ce genre d'escrime, il en sera tout autrement; le terrible shillehah n'aura plus rien de redoutable pour lui, il pourra marcher tête levée, ayant la conscience de sa force et de son habileté à repousser toute espèce d'attaques à coups de bâtons. En effet, il est impossible de concevoir, pour celui qui n'est point initié aux secrets de l'art, la facilité avec laquelle un tour de poignet à droite ou à gauche, écarte de sa tangente un coup dirigé sur la tête et de force à assommer un boeuf. Avec un peu d'exercice dans le genre que je recommande, un homme d'une force ordinaire, armé d'un bon bâton, pourra toujours se faire jour, même au milieu d'une haie de shillehahs. Ces faits méritent bien toute l'attention de la génération croissante; mais en même temps elle doit se rappeler qu'il est une obligation morale et religieuse qui lui impose d'être paisible dans toutes les circonstances où elle se trouvera placée; elle doit souffrir, endurer les provocations, les menaces et les insultes; mais si on l'attaque, alors qu'elle se trouve dans le droit d'une légitime défense, elle doit faire preuve qu'elle a la volonté et la capacité de se protéger et de se faire respecter. Il doit être permis aux descendants des premiers colons, des hommes qui introduisirent la civilisation dans les vastes solitudes de ce nouveau monde, de faire tout ce qui peut dépendre d'eux pour se montrer partout les égaux de ceux qui, nés hors du pays, viennent y chercher une nouvelle patrie. Le Canada est assez grand pour

que chacun y vive sur un pied d'égalité parfaite, sans qu'il soit nécessaire qu'une caste ou une origine domine sur l'autre. Et si le Canadien, mu par une louable émulation, croit devoir rivaliser en bons procédés, en industrie et en intelligence avec ses nouveaux co-sujets, il doit faire en sorte de ne jamais paraître en seconde ligne lorsqu'il s'agira de faire preuve d'agilité, de force et de courage; car jamais il ne permettra qu'on le flétrisse de l'empreinte du sceau de l'infériorité. Ainsi, si des circonstances impérieuses exigent que la société songe aux moyens de développer les forces physiques de la jeunesse, nos grandes villes sont assez populeuses pour fournir des élèves, et les chefs de famille assez aisés pour subvenir aux dépenses d'un bon gymnase. Cependant, pour qu'une institution aussi utile soit en état de se soutenir, il ne faut pas l'abandonner aux caprices du hasard et de la fortune, la faire dépendre du plus ou moins de zèle des habitants d'une ville: le gouvernement devrait l'encourager et contribuer à son maintien, ou à défaut du gouvernement, il faudrait la placer sous le contrôle de l'autorité municipale qui serait responsable de sa mise en opération et de sa bonne tenue.

Dans le moment actuel, tous les peuples placés à la tête de la civilisation, sortis de l'état de torpeur dans lequel ils sont demeurés si longtemps relativement à la nécessité des exercices du corps, semblent d'un commun accord donner une attention toute particulière à cet important sujet, des gymnases s'étant élevés depuis quelques années comme par enchantement dans les principales villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France et des États-Unis, la plupart sous la surveillance de l'autorité publique et aux frais des gouvernements respectifs de ces états. Un journal de Paris: "Le *Semaine*," feuilleton du 12 de décembre dernier, placé entre nos mains par l'obligeance d'un ami, publie sous le titre "De l'enseignement de la gymnastique," qu'il est pris des mesures pour introduire cette branche de l'éducation dans les écoles d'instruction primaire pour la ville de Paris. L'écrivain de cet article fait voir les avantages que plusieurs nations du continent de l'Europe ont déjà retiré de l'introduction de la gymnastique dans les écoles et les collèges, et termine par des réflexions si analogues à nos propres vues que nous croyons devoir les rapporter textuellement: "La gymnastique a été introduite, à titre d'essai, dans une des écoles communales de Bruxelles, et les résultats qu'elle y a produits ont été tellement satisfaisants, qu'au mois d'août dernier le collège des bourgmestres et des échevins de cette ville a décidé qu'à partir du printemps prochain l'enseignement en serait généralisé dans tous les établissements placés sous son influence. C'est en effet dans les villes surtout que sa nécessité nous paraît flagrante. Les enfants de la campagne ont de l'air et de l'espace, mille occasions d'exercer leurs membres, de mettre en jeu leurs facultés physiques. Tout cela manque à la jeunesse dont l'essor est resserré entre les quatre murs d'une pension, d'un collège ou dans l'étroite enceinte d'une cité populeuse. Que l'on songe à y suppléer, voilà ce qui, indépendamment de l'utilité de la chose en elle-même et pour toutes les localités, nous paraît digne d'éloges dans l'amélioration que l'on projette au profit des écoles de Paris."

Si, messieurs, il en est ainsi en Europe, pourquoi le Canada ne ferait-il pas des efforts pour se tenir au niveau des améliorations du siècle? N'avons-nous pas aussi nos chemins de fer et nos télégraphes électro-magnétiques; nos canaux gigantesques et incompréhensibles, comme le majestueux fleuve dont ils complètent le cours navigable? Quand le monde matériel progresse à pas de géant sur ce continent, même dans notre Canada, n'y aurait-il donc que la nature humaine qui serait condamnée à demeurer stationnaire? Non, je ne le pense pas; non, vous ne le voulez pas; car s'il est nécessaire, comme nous croyons l'avoir prouvé, de développer les facultés physiques de la jeunesse du pays dans les temps ordinaires et pour les besoins journaliers de la vie, il peut survenir des moments de trouble et d'orage, une guerre où l'élite de la population devra être appelée sous le drapeau pour la défense de ses foyers et de tout ce qui lui fut cher. Que ces événements, et ils arriveront tôt ou tard, ne vous surprennent jamais: soyez préparés pour toutes les éventualités, car sur vous pèsera la responsabilité des résultats. C'est le génie qui,

à la tête des armées, combine, calcule ses ressources, supporte ses chances de succès, forme ses plans d'attaque ou de défense; et l'intelligence cultivée doit se trouver partout en tête, soutenue de la force qui ne sait qu'obéir, pour exécuter les conceptions de celui qui ordonne et qui commande. Mais pour exécuter avec quelque chance de succès, à la tête de cette force qui ne doit savoir qu'obéir, composée de cultivateurs et d'artisans, il vous faut apprendre encore quelque chose, indépendamment de ce que l'on vous aura enseigné au collège: il vous faut de la gymnastique. Supposons un instant que quelques brigades canadiennes soient employées pour l'investissement d'une place forte, que la tranchée ouverte ait produit l'effet attendu par les ingénieurs sur le rempart ennemi, et que l'assaut soit ordonné. Les colonnes d'attaque s'avanceront alors avec leurs armes, chargées de fascines pour combler le fossé, s'il ne l'est pas déjà par les débris du rempart, et munies d'échelles pour escalader celui-ci. Arrivés au pied de la brèche, on pose les échelles suivant les accidents du terrain, et le sang-froid plus ou moins grand des soldats suivant la résistance plus ou moins vive des assiégés: on les pose perpendiculairement, à droite, à gauche, comme on le peut, fermes ou vacillantes, sous une pluie de coups-de-feu, de mitraille et de projectiles de toute espèce; et il faut monter! Les bataillons une fois arrivés à ce point, pensez-vous, messieurs, qu'il serait prudent pour le succès de l'entreprise, que les chefs de bataillons, les capitaines et leurs subalternes, s'adressassent aux maçons et aux charpentiers qui pourraient se rencontrer dans leurs rangs (vu qu'ils ont l'habitude de grimper sur les échafauds) et leur ordonnassent de monter les premiers à la brèche? Serait-il bien glorieux pour des officiers, en supposant que leurs soldats plus intrépides qu'eux s'emparassent du rempart, d'attendre patiemment dans le fossé que ces soldats eussent renversé l'ennemi pour venir ensuite assujétir les échelles, leur tendre la main, les faire monter sans accidents et assez promptement pour réclamer tout le mérite et la gloire de la victoire? A l'idée d'une pareille ignominie, quel est l'homme de cœur qui ne sentirait pas la rougeur lui monter au front; et quel est celui qui ne serait pas prêt, dans un mouvement de juste indignation, à jurer que si jamais le sort l'appelle à prendre les armes, il saura assez de gymnastique pour le mettre en état de se précipiter le premier à l'assaut, d'y monter à l'aide de ses jambes seulement, réservant ses bras pour parer les coups, saisir l'ennemi, lutter corps à corps avec lui et le terrasser!

Mais, messieurs, pour ceux qu'un goût particulier, une irrésistible inclination porterait à embrasser la carrière des armes (carrière dans laquelle il n'est guère possible d'exceller à moins que l'on n'y soit appelé par une vocation toute particulière), il est bien d'autres difficultés à vaincre, indépendamment de celles qui se rencontrent dans un assaut, avant de pouvoir aspirer au titre d'officier distingué. Ce serait se méprendre étrangement que de penser que la vie militaire ne consiste que dans la garde montante, les parades et les revues d'un service de garnison; dans les amusements, les bons diners et les brillants uniformes de l'armée en temps de paix. Ce ne sont pas ces fascinantes apparences seulement qu'il faut consulter en sondant ses inclinations pour la vie des camps, il faut aussi examiner les revers de la médaille. Il faut se figurer l'armée en campagne luttant non-seulement contre un ennemi égal et souvent supérieur en force, mais encore contre les fatigues, la faim, la soif, la nudité, et les événements quelquefois se donnant la main pour accabler le soldat et lui faire subir les plus dures épreuves. Tantôt, ce sont des marches rapides et forcées qu'il faut faire à travers des chemins bas, fangeux et impraticables; tantôt, des défilés entrecoupés de précipices qu'il faut franchir; ici, c'est un rocher, une montagne escarpée que l'on a à gravir; là, un bras de rivière qui ne vous offre d'autres ressources que de le passer à la nage. Et si vous ajoutez aux fatigues de ces journées, comme il s'en rencontre si fréquemment durant le cours d'une campagne, le soleil brûlant de l'été, ou, ce qui n'est guère plus agréable, la pluie, la grêle ou la neige de l'automne et le *confort* du bivouac qui attend le soldat las et épuisé, vers la fin du jour, vous pouvez peut-être vous former une faible idée des qualités morales et

physiques indispensables à l'homme de guerre. Cependant, au milieu des privations, des fatigues, des hazards et des dangers sans nombre auxquels sont exposées les troupes, l'officier digne de ce nom doit constamment donner l'exemple de l'obéissance, de la patience et du dévouement. Dans la marche en avant, son poste est en tête, servant de guide et frayant le chemin à ses compagnons; dans la retraite, il est en queue, les encourageant de la voix, les couvrant et les protégeant de sa personne. La colonne arrête-t-elle au instant pour prendre haleine, il doit se multiplier, si je puis m'exprimer ainsi, autant qu'il est nécessaire, pour procurer à chacun les secours et les rafraîchissements dont il a besoin. S'agit-il du bivouac, il ne devra prendre lui-même de repos que lorsqu'il se sera convaincu par ses propres yeux que chaque homme a reçu sa ration; que l'on a pourvu à une suffisante quantité de combustible pour la nuit; que l'on s'est procuré tous les moyens d'abris qu'offrent les ressources des localités environnantes, et qu'enfin, toutes les précautions que peuvent suggérer l'art et la prudence ont été prises pour prévenir une surprise de la part de l'ennemi. En un mot, l'officier ne doit penser à soi que lorsqu'il a pourvu à la sûreté et aux besoins de tous les autres. Et comment la patrie pourrait-elle attendre des succès et des victoires d'une armée, s'il en était autrement? Est-il juste et raisonnable que celui qui a le moins à gagner soit le premier à s'exposer et à souffrir? Le simple soldat endurant toutes les fatigues et exposé à tous les dangers ne cueillera-t-il des lauriers que pour en ceindre la tête de jeunes muscadins sans force, sans courage et sans énergie, s'estimant pétris d'une pâte trop précieuse pour s'exposer aux peines et aux périls de l'humble fantassin? Non, messieurs, la gloire, ainsi que les honneurs et les avantages qui s'y rattachent, ne s'achète qu'au prix des plus grands dangers, des plus pénibles sacrifices; et n'oubliez jamais que ses reflets sont d'autant plus brillants qu'elle a coûté davantage.

En concluant, je crois donc devoir déclarer à mes jeunes compatriotes que, quel que soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à une haute célébrité, à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leurs propres personnes. Que leurs prédilections soient en faveur de professions savantes ou des beaux-arts, de la littérature, du commerce ou de la politique, de la marine ou de l'armée, il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir: et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendra indubitablement leur réputation et leur avenir. Qu'ils y réfléchissent donc sérieusement, car il faudra que leur ambition soit bien limitée, et le rôle qu'ils se proposent de jouer bien secondaire, s'ils croient pouvoir se dispenser de mes recommandations. Qu'ils ne comptent pas sur les rares exceptions d'un hasard capricieux et aveugle; mais au contraire, qu'ils fondent leur espérance et qu'ils calculent leurs chances de succès sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources, se rappelant sans cesse cette sentence d'un grand poète, même à l'égard des enfants gâtés de la fortune:

« Qu'à vaincre sans périls, on triomphe sans gloire. »

E. P. TACHÉ.

Des locutions communes aux langues Française et Anglaise.

C'est avec raison que les professeurs mettent leurs élèves en garde contre les anglicismes qui se faussent trop souvent dans la langue canadienne-française. Sous ce rapport, nos journaux français ne sont point irréprochables, et nos orateurs, aux élections comme dans les instituts, au barreau comme au parlement, pourraient avec raison faire leur examen de conscience en vue de se réformer.

(Ce défaut est plus rare dans la chaire sacrée que partout ailleurs; et, en avançant cette assertion, il est bon d'ajouter que :

1° Ce n'est point un fade compliment à l'adresse du clergé, qui, du reste, n'en aurait que faire;

2° Chacun peut en vérifier l'exactitude quand il lui plaira).

Les progrès de jour en jour plus grands de la littérature française au Canada feront disparaître entièrement ce *claxalia*. Il faudra parler ou français ou anglais, et le mélange hétérogène des deux langues deviendra tout-à-fait hors de mode. Esprons-le; mais, dans cette œuvre de perfectionnement, certains excès sont à éviter.

Des personnes, même fort instruites, ont un défaut qu'on pourrait appeler « l'anglophobie dans le langage, » et qui les porte à bannir de leurs discours et de leurs écrits une foule d'expressions et de tournures parfaitement françaises, pour la raison que ces tournures ou ces expressions appartiennent en même temps à l'anglais. Elles crieront : à l'anglicisme ! à l'anglomanie ! en entendant prononcer une phrase comme celle-ci :

« Il n'y a aucune *connection* entre ces deux idées. »

On encore la suivante :

« Ces propositions *connectent* les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne. »

Or ces deux phrases sont de Voltaire, qui savait un peu le français.

Da reste, cette *communauté* d'expressions entre les langues modernes a sa raison d'être dans les nombreux emprunts qu'elles ont toutes faits au grec et au latin. Ces analogies deviendront plus nombreuses à mesure que les langues vivantes se perfectionneront. Horace recommandait à ses contemporains les richesses qu'offre la langue grecque.

Mais au Canada, s'il n'est pas à désirer que tout le monde apprenne le grec et le latin, il est presque nécessaire qu'un jeune homme sache l'anglais et le français. Or, pour bien connaître ces deux langues, il ne suffit pas de les étudier séparément, il faut les comparer et, par cette comparaison, apprendre non-seulement les différences qui les caractérisent, mais aussi les analogies qu'elles présentent. Toutes les personnes qui, par profession, traduisent de l'anglais en français, ou *vice-versa*, savent qu'on va souvent chercher bien loin une tournure qu'on croit plus élégante pour rendre une phrase dont la véritable traduction doit être littérale.

Le cas est si fréquent qu'on en est amené à se demander ceci :

« Ne serait-ce pas une bonne méthode, dans l'étude comparative des langues française et anglaise, de dresser un catalogue aussi détaillé que possible des phrases qui sont *analogues* dans ces deux langues, c'est-à-dire dont l'une est la traduction littérale de l'autre ? »

Les élèves pourraient apprendre par cœur ce catalogue, ou ces phrases leur seraient présentées sans forme d'exercices. Acquiesçant ainsi la connaissance des analogies *exacts* entre les deux langues, les élèves ne prendraient pas la funeste habitude des analogies *fausses*, qui n'est autre chose que la manie d'*angliciser*.

Celui qui écrit ces lignes soumet humblement l'opinion ci-dessus à l'expérience de messieurs les instituteurs, et, pour faire voir sur le champ que l'analogie fréquente entre l'anglais et le français est une réalité, il récitera une quinzaine de phrases prises au hasard dans ses lectures journalières. Ces phrases sont toutes parfaitement françaises, bien qu'elles soient des traductions littérales de phrases anglaises :

A. Avoir à sortir; — J'ai à sortir; — Anglais: I have to go out.

Avoir à cœur; — To have at heart.

B. Bénéfice de la loi (avoir droit au); — To be entitled to the benefit of the law.

C. Convenance; — Vous pouvez entrer et sortir à votre convenance; — You may go in and out at your convenience.

D. Dispute; — Une dispute religieuse; — A religious dispute.

E. Engager; — Être engagé dans de profondes recherches; — To be engaged in profound researches.

(Signaler ici à l'élève le sens de *engaged* voulant dire: occupé.)

F. Forfaire; — Il a forfait à son honneur; — He has forfeited his honour.

G. Gratitude ; — Soyez assuré de ma *gratitude* ; — Be assured of my *gratitude*.

H. l'honneur ; — J'ai l'honneur d'être... ; — I have the honour to be...

I. Intense ; — Un son *intense* ; — An *intense* sound.

K. To know ; — Connaître quelqu'un : — To know somebody.

(Faire remarquer à l'élève que, lorsqu'il s'agit d'un *fait*, on substitue, en français, *savoir* à *connaître* : *Savez-vous* quelle heure il est ? — Do you *know* what time it is ?)

L. Low, — bas ; — *Parler bas* ; — To *spea*k low.

M. Meet, — rencontrer ; — J'ai *rencontré* de sérieuses difficultés ; — I have *met* with serious difficulties.

(Faire remarquer à l'élève que *rencontrer* implique "hasard ;" que le mot anglais *meet* s'emploie lorsqu'il y a "certitude, volonté," et que, par suite, la phrase suivante : "I shall *meet* you at one o'clock," doit se traduire ainsi : J'irai vous *trouver* (non pas *rencontrer*) à une heure.)

Marry ; — They were *married* on a Wednesday ; — Ils furent *mariés* un mercredi. (A ce propos faire remarquer à l'élève qu'on ne doit pas dire : M. K. a *married* Mlle X., mais : a *épousé*.)

N. Noble ; — Il est de *noble* extraction ; — He is of *noble* extraction.

O. Objet ; — S'emploie presque toujours dans le même sens que le mot anglais *object* ; — L'*objet* de son ambition ; — The *object* of his ambition.

R. *Remarque* ; — S'emploie fréquemment pour traduire le mot anglais *remark*, mais souvent ce dernier doit se traduire par *observation* : — I want no *remarks* ; — Je ne veux pas d'*observations*.

Nul doute que messieurs les instituteurs ont signalé à leurs élèves le plus grand nombre des *analogies* ci-dessus et bien d'autres encore ; il y a loin de là à l'emploi journalier d'un catalogue systématique des *analogies* entre les langues française et anglaise. La rédaction de ce *catalogue* demanderait un travail considérable ; mais, jusqu'à preuve du contraire, il est permis de croire que ce serait un grand progrès dans l'étude simultanée des deux langues en usage au Canada.

EMM. BLAIN DE ST. AUBIN,
Asst. trad. français, A. I.

3 octobre 1865.

AVIS OFFICIELS.



LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par minute en Conseil, en date du 28 novembre dernier, d'approuver la résolution du Conseil de l'Instruction Publique sur le rapport des membres catholiques du comité des livres approuvant l'usage des livres d'école suivants :

Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire, par J. E. Juneau.

The Catholic School Book, containing easy and familiar lessons for the instruction of youth.

Nouvelle méthode d'écriture publiée par Eusèbe Sénécal, en 7 cahiers, Montréal, 1865.

Psautier de David suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, Maine, Tours, 1858.

Cette résolution a été passée à une réunion du Conseil de l'Instruction Publique, tenue le 12 octobre dernier.

LOUIS GIARD,
Secrétaire-Archiviste.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par minute en conseil, en date du 28 novembre dernier, de nommer le Rév. M. F. X.

Morin, curé de St. Alphonse, et F. H. O'Brien, écuyer, avocat, membres du Bureau d'Examineurs de Chicoutimi en remplacement du Rév. M. Martel et de J. B. Plamondon, écuyer, avocat, qui ont quitté le district.

ERECTION DE MUNICIPALITÉ.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par minute en conseil, en date du 28 novembre dernier, d'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité de Miguasha, la partie du territoire de Nouvelle, bornée à l'Est et au Sud par la Baie des Chaleurs, au Sud-Ouest par la municipalité scolaire de Shefford jusqu'à la terre d'Isaac Pentland exclusivement, au Nord-Ouest par la terre appartenant à John Vibert exclusivement, et au Nord par le Barachois.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—M. Louis Alexander Ritter ; Mlles Marguerite Bailey, Janet McKillop, Marguerite Oliver, Elizabeth Oliver et Emma Wilkin.

1er août 1865.

Ecole élémentaire, 1ère classe A. et F.—Mlle Mary Mathilda Hurrock. 2ème classe A.—Mlles Bertha Baxter, Caroline Hall, Christina McKinnon et Helen Wilson.

7 nov. 1865.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Helen Jane Williamson.
18 nov. 1865.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlles Horméline Baudoin, Françoise-Eugénie Bernier, Sophronie Boutin, Marie Boutin, Sara Côté, Julie Duval, Eloise Fournier, Caroline Leclerc et Marie-Obéline Prémont.

2ème classe A.—Mlle Catherine Horan.

7 nov. 1865.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Ecole modèle, 1ère classe A.—Mlle Emma A. Hunt.
Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. James A. Lawrence, Zephaniah S. Lawrence ; Mlles Almira Cass, Sarah Ann Kelly et Esther Little.
2ème classe A.—Mlles Elizabeth Latham, Harriet McLennan et Isabella Mott.

9 nov. 1865.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marie-Louise-Julie Limoges, Marguerite-Hélène Tétreault, Marie-Virginie Bourdon, Agnès Champagno Beaugrand et Angélique-Caroline Chévrier.

Août 1865.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Exérie Bélanger, Rose de Lima Bourdon, Lucie Guertin, Cécile Foucault, Marguerite Galarnau et Clotilde Lantagne.

7 nov. 1865.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Jenny Burns, Alice Douglas, Roxanna E. Sheppard, Julia Scovill, Mary A. Todd et Nancy Todd.

2ème classe A.—MM. Samuel J. Donaldson, Ernest M. Taylor ; Mlles Polly Blake, Charlotte Coburn et Arretta F. Hoyt.

Sweetsburg, 7 nov. 1865.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI, CHARLEVOIX ET SAQUEMAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Suzanne Laforest et Mario Tremblay.

7 nov. 1865.

THS. H. CLOUTIER,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Académie, 1ère classe A.—M. Edward Johnson; A. et F. Mlle Helen C. Hurd.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—MM. Sylvestre Letourneau, Abraham Curtis; F. Mlle Elmière Néliveau.

2ème classe A.—M. David Rennie; Mlles Maria Osgood, Mary Jane Cowan; F. Mlles Aurélie Ducharme et Emélie Biron.

7 nov. 1865.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RICHMOND.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Emily Burbank, Julia Wilson, Sarah Jane Davis, Joséphine Smith et Fanny Chappuis.

2ème classe A.—M. John Cook; Mlles Eveline Charlotte Smith, Margianna Elizabeth Cassidy, Louisa Electa Derby, Janet Skinner, Rosanna Neill, Mary Ann Bennett, Emeline Leavitt et Jane Nixon.

2ème classe F.—Mlle Clarisse Hébert.

7 nov. 1865.

J. H. GRAHAM,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BEAUCHE.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Philomène Ferland.

7 novembre 1865.

J. J. P. PROUX,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS D'OUTAOUAIS.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Elizabeth Symmes, Priscilla Singleton.

2ème classe A.—Mlles Ann Esther Baker, Mary Daley, Jane McEwen.

7 nov. 1865.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BOIS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DE DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. le Supérieur du Séminaire de Montréal: Histoire de la Colonie Française en Canada, 2 vols.

De M. le secrétaire de l'archidiocèse de Québec: Le Nouveau Testament, par Mgr. Baillargeon.

Du Maire et de la Corporation de Montréal: Lois et Règlements de la Cité de Montréal, anglais et français, 2 volumes.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL (BAS-CANADA), DÉCEMBRE, 1865.

A nos Abonnés.

Nous distribuons avec cette livraison la *Table des Matières* de notre neuvième volume qui se termine aujourd'hui, ainsi que le *Calendrier de l'Instruction Publique*, pour l'année 1866.

Nous devons appeler l'attention des instituteurs ainsi que de ceux qui ont quelque charge à remplir sous la loi des écoles, sur le *Calendrier*. Ils y trouveront une foule de renseignements utiles et même indispensables. Il serait à désirer que MM. les secrétaires-trésoriers eussent le soin de tenir cette feuille à leur portée, afin de pouvoir y jeter les yeux de temps à autre, et ne point oublier de se conformer aux diverses prescriptions de la loi.

Nous devons en même temps informer ceux de nos abonnés qui ne nous ont point transmis le montant de leur abonnement pour l'année 1865, que leur nom sera rayé de la liste, et que la prochaine livraison ne leur sera point expédiée à moins qu'ils ne s'acquittent avant sa publication. Quelque regrettable que soit cette mesure, nous nous verrons aussi forcés de recourir à la loi pour obtenir le paiement des comptes que nous avons transmis aux personnes qui nous doivent des arrérages.

Les Ecoles de Grammaire du Haut-Canada.

Le *Journal of Education* du Haut-Canada a publié tout récemment deux articles des plus élogieux sur le régime des écoles de grammaire dans cette partie de la province, tel que modifié par l'acte de l'honorable secrétaire-provincial, M. McDougall, passé cette année dans notre parlement. Nos lecteurs ne liront point sans intérêt les détails qui suivent sur ces institutions dont on a souvent parlé à propos de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure dans le Bas-Canada.

LE NOUVEL ACTE DES ÉCOLES DE GRAMMAIRE DE 1865.

La passation de cet acte marque incontestablement une ère de progrès pour l'éducation dans le Haut-Canada, et cette partie du pays en doit être particulièrement reconnaissante à l'honorable secrétaire-provincial, qui y a consacré beaucoup de soins, de temps et de travail.

Une des clauses de cet acte, concernant l'enseignement des éléments de l'art militaire dans ces écoles, a mérité la haute approbation de l'adjudant-général de milice. C'est, de fait, un moyen simple et peu dispendieux de faire disparaître et de remplacer, avec une efficacité égale, nos écoles militaires actuelles, dont l'entretien coûte un prix exorbitant au pays.

Il n'y a guère que les personnes qui avaient suivi de près le fonctionnement des écoles de grammaire qui pourront apprécier ces progrès à leur juste valeur. Jusqu'à ces derniers temps, dans plusieurs de ces institutions, l'enseignement était ravalé au niveau des écoles communes, faute d'ordre, faute de système régulier, faute d'uniformité. Maintenant, les directeurs de ces établissements ont une ligne de conduite toute tracée d'avance. Pour avoir droit à leur part de subvention accordée par la législature, forcée leur est d'adopter un système d'enseignement uniforme qui leur est prescrit par l'acte lui-même. Cette subvention, désormais proportionnée au nombre d'élèves fréquentant ces écoles, a le salutaire effet de les rendre plus ponctuels, de donner un caractère plus ferme à leur éducation et de les retenir plus longtemps sur les bancs de l'école.

Lors de la dernière session parlementaire, l'acte ayant été soumis à l'attention publique la *Gazette de Montréal* disait à ce propos :

"Les écoles de grammaire ont été soutenues jusqu'ici par le gouvernement seul. A l'avenir, les comtés devront contribuer à leur entretien jusqu'au montant de la moitié de la somme accordée par le trésor, et nulle école ne sera ouverte à moins qu'elle ne soit assurée d'une subvention de \$300, ce qui, joint aux contributions du comté, formera la somme de \$450. Sans doute cette somme est insuffisante pour tenir une école de grammaire sur un bon pied, mais c'est déjà un pas de fait. A l'exception des instituteurs actuellement munis de diplômes et enseignant, tous les directeurs et professeurs de ces établissements devront, à l'avenir, obtenir leurs degrés dans une université établie dans les possessions britanniques. Le cours des études sera soumis à la direction du Conseil de l'Instruction Publique, afin que ces écoles répondent parfaitement à leur destination et ne soient plus exposées à se rabaisser elles-mêmes.

"Il serait à désirer, ajoute encore la *Gazette*, que ces mesures fussent étendues aux écoles de grammaire et aux académies du Bas-Canada. Il est grandement temps que l'attention se tourne de ce côté."

PROGRÈS DE L'ÉDUCATION DONNÉE PAR LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE DANS LE HAUT-CANADA.

Nous ajoutons à ces réflexions quelques notes sur le mouvement de l'éducation dans le Haut-Canada, mouvement qui est arrivé aux heureux résultats que nous apprécions aujourd'hui.

Une requête fut présentée, en 1789, au gouverneur-général, Lord Dorchester, demandant l'établissement d'une école près de Kingston; une certaine étendue de terre fut mise à part pour l'entretien

de cette institution. Néanmoins, cette école ne fut pas alors fondée.

En 1792, une école classique privée fut établie à Newark (Niagara), et en 1796, on en vit s'élever une autre à York (Toronto).

En 1797, 500,000 acres de terre furent consacrés à l'établissement et à l'entretien d'une université et de quatre écoles de districts répondant aux besoins des quatre divisions principales du Haut-Canada. Cette mesure était adoptée d'après une dépêche du duc de Portland adressée à Lord Simcoe. Un mémoire en fut envoyé à Sa Majesté Britannique, qui lui donna sa sanction.

En 1798, le président Russell requit son Conseil exécutif, les juges et les officiers en loi de la Couronne, de lui soumettre un projet de loi d'éducation pour la province. Ils le firent et recommandèrent l'octroi d'une somme d'argent pour l'érection d'une maison d'école à Kingston et dans le district de New-Castle. Ces deux maisons devaient être propres à recevoir chacune 100 élèves, et contenir en outre le logement de l'instituteur. Ils recommandèrent en même temps l'érection d'une université à York.

Les demandes de Cornwall et de Sandwich pour l'établissement d'écoles dans ces deux localités, étaient sous considération. C'est alors qu'on fit venir d'Ecosse le Rév. M. Strachan (aujourd'hui évêque), comme président du collège projeté. Mais avant l'arrivée de ce monsieur le projet fut abandonné, et on lui donna la direction d'une école à Kingston d'abord, et ensuite, à Cornwall.

En 1806 fut passé un acte temporaire établissant une école dans chacun des huit districts du Haut-Canada. Cet acte accordait £100 par année à chaque instituteur. En 1807-8, cet acte devint permanent. En 1817, des écoles communes furent établies en Haut-Canada. En 1819, une nouvelle école de district fut ouverte et des mesures furent prises pour faire des examens publics, pour faire des rapports au gouvernement sur la condition des écoles et pour former gratuitement dix élèves des écoles communes, dans chaque école de district.

En 1823, un bureau principal d'éducation fut établi.

En 1824, quelques bibliothèques furent fondées, et, jusqu'en 1830, d'autres progrès plus ou moins importants pourraient être signalés.

En 1830, les mots "Ecoles de District" furent changés en ceux "d'Ecoles de Grammaire" et £200 furent accordés à chaque district qui prélèverait une somme égale pour l'érection d'une telle école. La somme de £100 fut aussi offerte pour l'érection d'écoles semblables dans quatre villes du Haut-Canada, à la condition, cependant, que ces villes fussent distantes d'au moins six milles du chef-lieu du comté. Ces écoles devaient recevoir chacune 60 élèves.

Ce fut en 1853 que le présent acte des écoles de grammaire fut passé. Pour rendre la transition entre l'ancien et le nouveau système plus facile, plusieurs clauses du premier acte des écoles de grammaire furent conservées dans le second.

Le tableau suivant fera connaître le nombre de ces établissements, ainsi que le nombre des élèves qui les fréquentent :

En l'année	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	En l'année	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
1844 ..	25 ..	1,000 approx.	1864 ..	95 ..	5,500
1854 ..	64 ..	4,287	1865 ..	101 ..	5,700 estim.
1863 ..	95 ..	5,352			

Des 5,500 élèves apprenant les différentes branches d'enseignement en 1864, il y en avait :

Dans les branches	Anglaises.....	5,053
" "	Latines.....	2,102
" "	Grecques.....	726
" "	Françaises.....	2,828
" "	Mathématiques.....	5,387
" "	Géographie.....	4,963
" "	Histoire.....	3,833
" "	Sciences physiques.....	2,911

Décision Judiciaire.

Un propriétaire non-résident peut-il se déclarer dissident ?

Cette question, qui avait été décidée d'abord dans l'affirmative par M. le juge Coursol, puis dans la négative par l'honorable juge Short, vient de l'être de nouveau affirmativement par l'honorable juge Sicotte.

Si nous en souvenons bien, voici les motifs du jugement de l'hon. juge Short : 1° Le mot *habitant* ne peut vouloir dire autre chose que *résident*, et la loi, en donnant aux *habitants* de la minorité religieuse le droit de se séparer de la majorité lorsque l'administration des affaires scolaires par cette majorité ne leur convient point, n'avait en vue que les *résidents*. 2° Si la loi eût voulu comprendre dans la concession de ce privilège les *propriétaires non-résidents*, ou elle l'aurait dit expressément, ou elle se serait servi du mot *contribuables* dont elle se sert en plusieurs autres endroits. 3° La faculté de devenir *dissident* est une faculté purement personnelle et exceptionnelle ; elle doit être restreinte aux termes exprès de la loi. Celle-ci a eu pour but de permettre à la minorité religieuse de la municipalité de faire instruire ses enfants dans des écoles de son choix, et cette raison ne peut point s'appliquer aux non-résidents, qui n'ont point d'enfants dans la municipalité.

Le jugement de l'hon. M. Sicotte, qui a été rendu à la cour du district d'Iberville sur une poursuite des commissaires d'école de la municipalité de St. Bernard de Lacolle contre J. C. Bowman, est rapporté au long dans le *Franco-Canadien* et occupe près de huit colonnes de cette feuille.

Les motifs peuvent se résumer comme suit : 1° Le mot *habitant* ne veut point nécessairement dire *résident* dans le sens légal et administratif. De nombreuses autorités sont citées pour faire voir que dans la législation en Angleterre et en Canada, les mots *habitants* et *propriétaires* ou *possesseurs de terres* sont considérés comme synonymes. 2° Le doute qui a existé dans le pays et les poursuites qui en ont été la conséquence, font voir que le mot *habitant* n'a pas été universellement compris comme synonyme de *résident*. L'honorable juge fait aussi allusion, comme confirmant cette manière de voir, au projet de loi qui fut présenté dans l'Assemblée Législative, avec l'assentiment du département de l'Instruction Publique, pour régler cette question. C'est le projet que M. Sicotte lui-même, alors procureur-général, présenta et qui ne put être discuté par suite d'un changement dans l'administration et d'une dissolution immédiate du parlement. Nous y avons déjà fait plusieurs fois allusion dans ce journal, et l'on a dû voir par le dernier rapport du Surintendant, que l'attention du gouvernement avait été de nouveau appelée sur ce sujet. 3° La loi ayant pour objet de prévenir les animosités religieuses en laissant à chacun le droit de disposer comme il l'entend de ses contributions scolaires, toute clause douteuse doit être interprétée de manière à mieux atteindre ce but ; et comme toute autre immunité favorable au bon ordre et à la paix publique, cette concession doit être plutôt étendue que restreinte. 4° Le propriétaire, quoiqu'il ne réside pas, fait partie du corps municipal auquel appartient l'administration des intérêts communs. Il a droit d'avis, il est électeur par la loi sans aucune difficulté. Il est contribuable et électeur, par conséquent il doit avoir, comme le résident, le droit d'opter entre les deux corporations scolaires, celle de la majorité et celle de la minorité. 5° La loi en se servant du mot *habitants*, en supposant que ce mot ait le sens de *résidents*, n'a voulu conférer le droit d'établir une corporation dissidente qu'aux résidents ; mais elle n'a pas pu vouloir, une fois cette corporation dissidente créée et organisée, pousser plus loin la distinction entre les contribuables résidents et les non-résidents, et priver ces derniers du droit de payer leurs cotisations à la corporation qui représente la minorité religieuse à laquelle ils appartiennent.

Les nouveaux Inspecteurs d'École.

Le *Presbyterian* dit, dans sa dernière feuille : "Un changement s'opère tranquillement et semble passer inaperçu au milieu de nous. Il s'agit de la division des districts des Inspecteurs d'école dans les parties protestantes du pays et de la création de nouveaux districts d'inspection pour les Inspecteurs catholiques. Déjà, quatre de ces nouvelles places ont été créées."

Il est vrai que quatre Inspecteurs ont été récemment nommés, mais voici les faits tels qu'ils doivent être représentés.

1o. Lorsque les premiers Inspecteurs d'école ont été nommés, savoir, en 1851, deux Inspecteurs, l'un protestant et l'autre catholique, furent nommés pour les villes de Québec et de Montréal. Ces nominations furent faites à la demande des protestants, et comme la population catholique formait la grande majorité, il était évident que si on ne nommait qu'un seul Inspecteur pour chaque ville, cet Inspecteur devait être catholique. Des Inspecteurs protestants furent nommés pour les comtés des Cantons de l'Est et des Inspecteurs catholiques pour tous les autres districts.

2o. Lors de la résignation de M. McCord, catholique, qui était Inspecteur pour les comtés d'Ottawa et de Pontiac, la population protestante demanda avec instance la nomination d'un Inspecteur protestant. A leur demande, le district fut divisé, et deux Inspecteurs, l'un protestant et l'autre catholique, furent nommés. C'était en juin 1861.

3o. Vers le même temps, les catholiques des Cantons de l'Est, qui étaient devenus très-nombreux, et qui, dans différents comtés, forment maintenant la majorité, adressèrent des requêtes au gouvernement et au bureau de l'éducation pour avoir des Inspecteurs catholiques. Ce n'est que tout récemment, savoir, en mars dernier, que des mesures furent prises pour faire droit à ces requêtes.

4o. Les quatre Inspecteurs récemment nommés sont : 1o. M. McGrath, protestant, qui a l'inspection des écoles protestantes des comtés d'Ottawa et de Pontiac, *vice* M. Hamilton, protestant lui aussi, qui a résigné; 2o. M. Alexander, qui en succédant à M. Bourgeois, a reçu instruction d'inspecter, outre le district assigné à M. Bourgeois, les écoles catholiques de Shefford, dans le district de M. Parmelee, laissant toutefois encore sous la surveillance de ce dernier les écoles catholiques de Brome et de Missisquoi; 3o. M. Stenson, catholique, qui est nommé Inspecteur pour les écoles catholiques du district de M. Hubbard; et 4o. M. DeCazes, catholique, qui remplace M. Leroux, catholique lui aussi (destitué), pour un district presque exclusivement catholique.

L'extrait suivant d'une série d'articles déjà publiés dans ce journal fera voir quel était l'état des choses avant ces nominations, et que tandis qu'un très-petit nombre d'écoles protestantes sont sous la surveillance d'inspecteurs catholiques, un grand nombre d'écoles catholiques sont encore soumises à l'inspection d'inspecteurs protestants dans les districts de M. Parmelee et de M. Hume :

"Le grief qui vient ensuite est exprimé dans les termes suivants : "Des écoles protestantes sont inspectées par des inspecteurs catholiques qui ne comprennent point l'anglais et qui ne peuvent point, par conséquent, faire des rapports satisfaisants, quelque soit d'ailleurs le désir de chacun d'entre eux de se montrer impartial, et souvent aussi des livres catholiques sont donnés en récompense aux enfants."

Pour qui connaît tant soit peu le Bas-Canada, pour qui sait comment les populations des diverses races et des divers cultes y sont mêlées les unes aux autres, comment les écoles protestantes sont disséminées à de grandes distances les unes des autres dans des districts catholiques et *vice versa*, il n'y aura pas lieu de s'étonner si quelques écoles de l'une ou de l'autre religion sont visitées par des inspecteurs d'une religion différente de celle à laquelle elles appartiennent.

Lors de la première organisation des districts d'inspection, on prit soin de confier, autant que possible, tous les districts protestants de quelque importance à des inspecteurs protestants, et tout ce qui a été fait depuis a été conforme à ce principe, dont on a cherché à étendre l'application. C'est ainsi que, lorsque M. Hubbard a remplacé feu M. Childs, on l'a chargé des écoles protestantes des townships de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham, dans le district de M. Bourgeois; les dissidents de Ste. Foye, près de Québec, ont été également, sur leur demande, placés sous la surveillance du Rév. M. Pless; et lorsque M. McCord (catholique) résigna ses fonctions d'inspecteur pour les comtés d'Ottawa et de Pontiac, deux inspecteurs, l'un catholique et l'autre protestant, furent nommés à sa place.

Le tableau suivant des populations catholiques et protestantes qui forment les districts des inspecteurs protestants, fera voir que s'il y a

quelque sujet de plainte, il est plutôt échu en partage aux catholiques qu'aux protestants :

NOMS DES INSPECTEURS ET DES COMTÉS.	Population protestante dans chaque comté ou partie de comté.		Population catholique dans chaque comté ou partie de comté.	
	Total des protestants dans chaque district d'inspection.	Total des catholiques dans chaque comté d'inspection.	Total des protestants dans chaque district d'inspection.	Total des catholiques dans chaque comté d'inspection.
Inspecteur HUME.				
Mégantic.....	5046	12843		
Partie de Beauce.....	1	4198		
do Dorechester.....	832	5879	2581	19922
Inspecteur PLEES.				
Cité de Québec.....	9632			
Partie du comté de Québec.....	1299	10931		
Inspecteur HUBBARD.				
Stanstead.....	10121	2137		
Richmond.....	5859	3025		
Compton.....	7824	2386		
Wolfe.....	999	5549		
Sherbrooke.....	3296	2603	15700	
Partie de Drummond et Arthabaska.....	3231	31333		
Inspecteur PARMELEE.				
Brome.....	10192	2540		
Missisquoi.....	11153	7455		
Shefford.....	5562	26907	12217	22212
Inspecteur BRUCE.				
Cité de Montréal.....	24427			
Huntingdon.....	9471	8040		
Partie de Châteauguay.....	3416			
do Argenteuil.....	7418	44712	4127	12467
Inspecteur HAMILTON.				
(Charge maintenant vacante.)				
Ottawa.....	7861			
Pontiac.....	6002	13866		
Grand total.....		133628		70311

Déduisons maintenant du total de la population protestante du Bas-Canada, la partie de cette population qui se trouve sous le contrôle des inspecteurs protestants, et nous verrons qu'il n'y a que 37,685 protestants qui ont pour inspecteurs des catholiques, tandis que pas moins de 70,301 catholiques sont soumis au même inconvénient dont se plaignent maintenant les protestants. Ces 37,685 protestants sont disséminés sur toute l'étendue du Bas-Canada, et tous les différents districts où se trouvait rassemblé un grand nombre de protestants ont joui de l'avantage du contrôle d'inspecteurs protestants autant que le permettaient le petit nombre des inspecteurs et leurs salaires. Il n'en est pas ainsi pour les catholiques; et l'on voit que, dans les districts de M. Hubbard, Parmelee et Hume, des populations catholiques et françaises, nombreuses et compactes, sont soumises à la juridiction administrative d'inspecteurs protestants. Plus de la moitié de la population du district de M. Parmelee, et plus des trois quarts de celui de M. Hume, sont catholiques.

Le Surintendant actuel a donné son opinion sur ce sujet dans l'extrait suivant d'un rapport spécial qu'il fit le 23 avril 1863, au sujet de l'inspection des écoles, et qui fut publié par ordre de l'Assemblée Législative :

"J'ai préparé un tableau marqué B, qui contient un projet d'inspection divisé en dix districts seulement et renfermant, approximativement, les mêmes renseignements pour ces nouveaux grands districts que pour les anciens. Je crois qu'il serait impossible de former des districts plus vastes que chacun de ceux compris dans ce tableau, même en réduisant le nombre des visites à une seule par année. Il est vrai que l'on pourrait se contenter de huit districts, en ne tenant point compte de la différence entre les localités catholiques et les localités

protestantes; mais je ne saurais recommander sous ce rapport une déviation au système introduit et dont je désirerais même l'extension. Toute notre législation scolaire a pour objet de donner les plus grandes garanties possible aux minorités religieuses dans l'éducation de leurs enfants. Nous avons des écoles séparées, des bureaux d'examineurs séparés, autant que cela peut se faire, et il me semble qu'autant que possible, nous devrions avoir une inspection séparée. En Prusse et partout en Allemagne, les inspecteurs sont les membres mêmes des clergés respectifs. En Angleterre et en Ecosse, il y a des inspecteurs pour chaque dénomination religieuse, et il est même pourvu, par ordre en conseil, à ce que les autorités religieuses de chaque dénomination soient consultées sur le choix de ces fonctionnaires."

Ce rapport fut fait dans le temps où l'on proposait en Parlement d'abolir la charge d'inspecteur d'écoles, et où l'administration du jour s'occupait des différents moyens de modifier le système établi, soit en diminuant le nombre des districts d'inspection, soit en autorisant les conseils municipaux à nommer et à payer eux-mêmes les inspecteurs. Les divers changements qui se sont faits depuis dans le gouvernement, et les questions d'intérêt majeur qui ont été soulevées et restent encore pendantes, expliquent suffisamment pourquoi il n'y eut rien de décidé sur ce sujet.

Ces diverses circonstances expliqueront aussi comment il se fait que l'on a laissé vacants deux districts (l'un catholique et l'autre protestant) pendant un si long espace de temps. C'est aussi sans doute pour ces mêmes raisons que les catholiques des townships de l'Est, qui ont demandé un inspecteur catholique, éprouvent un si long retard.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur Canon, pour l'année 1861.

Suite.

COMTÉ DE CHATEAUGUAY.

7. *St. Joachim de Châteauguay.*—Le couvent de cette paroisse, sous la direction des Dames de la Congrégation et fréquenté par 110 élèves, est au rang des bonnes maisons d'éducation. L'école modèle, fréquentée par 74 élèves, est bien conduite par M. Giroux. Les écoles élémentaires, au nombre de quatre, sont bien tenues, sauf une (No. 5), dont les progrès sont insuffisants. L'école dissidente paraît faire des progrès; elle est tenue par une institutrice. Les comptes sont tenus par M. le notaire LePailleur; ils ont été, par le passé, tenus avec beaucoup de négligence, ce qui a donné lieu à un procès qui n'est pas encore terminé. Les choses vont bien actuellement; il y a peu d'arrangements de cotisation, et les instituteurs sont payés régulièrement.

8. *St. Philomène.*—Cette municipalité possède une école modèle de garçons et une école de filles dans le village, et quatre écoles élémentaires dans les concessions, tenues par des institutrices. L'école modèle, fréquentée par 70 élèves, ne progresse pas autant que par le passé. L'école des filles est bien tenue et fréquentée par 60 élèves. Les commissaires d'école, pour des raisons d'économie, ont résolu de réunir ces deux écoles sous un seul instituteur. Je crois que c'est de l'économie mal entendue, et je n'approuve point cette décision. Les deux écoles de la concession Ste. Marguerite sont suffisantes; celle du haut du rang est fréquentée par 57 élèves, et l'autre, par 55. Dans la concession de St. Charles, l'école, fréquentée par 51 enfants, est médiocre. L'école du bord de l'eau, fréquentée par 46 élèves, est très-bien tenue.

9. *St. Martin.* a une école modèle de garçons, une école de filles, 5 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, et une école dissidente. L'école modèle, sous la direction de M. Guibault et fréquentée par 138 élèves, ne laisse rien à désirer. L'école des filles, fréquentée par 125 élèves, est aussi bien tenue. Parmi les écoles élémentaires, celle du No. 5, tenue par M. Vanier, est la meilleure; celle du No. 2 est rétrograde, et les autres sont passables. Le secrétaire-trésorier est M. James Wight, très-zélé, et qui tient bien les comptes. L'école dissidente, quoique peu avancée, paraît cependant bien tenue; elle est sous la direction d'une institutrice, et fréquentée par 22 élèves.

10. *St. Urbain.*—Quoique cette paroisse n'ait pas d'école modèle, elle n'est cependant pas en arrière sous le rapport de l'éducation, et ses écoles élémentaires, tenues par des institutrices, sont sur un très-bon pied, excepté celle de l'arrondissement No. 2, qui est cependant passable. Le nombre d'élèves fréquentant les écoles est de 85 dans chacun des arrondissements No. 1, 3 et 5, et de 62 dans l'arrondissement No. 2. Le notaire Bisson, le secrétaire-trésorier, remplit bien

cette charge. L'école dissidente est tenue par une institutrice peu habile, et fréquentée par 38 élèves qui font des progrès lents.

11. *St. Jean-Chrysostôme No. 1.*—La municipalité de St. Jean-Chrysostôme, No. 1, compte trois écoles anglaises catholiques. Celle de l'arrondissement No. 1 est tenue par une jeune institutrice bien habile, et fréquentée par 64 élèves, dont 8 sont protestants; cinq sont d'origine française, et les autres d'origine anglaise. Dans l'arrondissement No. 2, l'école est tenue par un bon instituteur, et fréquentée par 52 élèves, dont 43 sont catholiques et 15 protestants, 12 sont d'origine française et les autres d'origine anglaise. La troisième école est fréquentée peu régulièrement par 47 élèves, dont 6 sont d'origine française et le reste d'origine anglaise, tous catholiques. M. George Hart remplit la charge de secrétaire-trésorier d'une manière satisfaisante.

12. *St. Jean-Chrysostôme No. 2.*—Il n'y a dans St. Jean-Chrysostôme, dans la municipalité No. 2, comme celle du No. 1, que les écoles catholiques qui soient sous ma surveillance. De 17 arrondissements scolaires dont se composait cette municipalité, il n'en reste aujourd'hui que 11, dont 7 ont des écoles catholiques et quatre des écoles protestantes. Les autres arrondissements sont annexés aux municipalités voisines. L'école modèle, qui a 110 élèves, tous franco-canadiens, est tenue avec zèle et habileté par M. Benjamin Singer. Dans l'arrondissement No. 2, une bonne école est tenue par un instituteur et fréquentée par 65 élèves, dont 35 sont catholiques et 30 protestants; 10 sont d'origine française et les autres d'origine anglaise. L'arrondissement No. 3 est temporairement réuni à celui du No. 1. Dans l'arrondissement No. 4, l'école est bien tenue, et fréquentée par 80 élèves franco-canadiens. Les arrondissements Nos. 5, 6 et 7 se trouvent dans la nouvelle paroisse de St. Antoine-Abbé, qui a été détachée de celle de St. Jean-Chrysostôme. L'école de l'arrondissement No. 8, tenue par une institutrice, est médiocre; elle est fréquentée par 42 élèves, dont les deux tiers sont catholiques; 15 sont d'origine française et 21 d'origine anglaise. L'arrondissement No. 9 est annexé à Hemmingford. L'école de l'arrondissement No. 10, lors de ma visite, était fermée depuis quelques mois par le départ imprévu de l'institutrice, qui y avait 65 élèves, tous d'origine anglaise, et à peu près également divisés sous le rapport des croyances religieuses. Les écoles des arrondissements Nos. 11, 12 et 13 sont protestantes, et conséquemment hors de mon contrôle. L'arrondissement No. 14 a une bonne école, tenue par une institutrice, et fréquentée par 103 élèves, dont 23 sont protestants et 80 catholiques, et à peu près divisés également sous le rapport des origines. L'arrondissement No. 15 est réuni à celui du No. 14; celui du No. 16 est aussi annexé à Hemmingford, et celui du No. 17 a une école protestante. Le ci devant secrétaire-trésorier, en quittant la paroisse, a laissé un peu de confusion dans les livres, et particulièrement dans les comptes. M. Leriche, qui lui a succédé, paraît bien comprendre les devoirs de sa charge, et s'en acquitte fidèlement.

13. *St. Antoine-Abbé.*—Trois bonnes écoles élémentaires sont en opération dans cette paroisse nouvellement érigée. Celle du rang des Lemieux est tenue par une institutrice, et fréquentée par 58 élèves, presque tous catholiques, et à peu près également divisés sous le rapport des origines. Dans l'arrondissement No. 2, l'école est tenue par un instituteur et fréquentée par 68 élèves, tous d'origine française. La troisième école est tenue par une institutrice et fréquentée par 71 élèves presque tous catholiques, et à peu près divisés par moitié pour les origines. De la différence des origines qui partagent ce dernier arrondissement naissent des difficultés. Les Irlandais voudraient que l'école fût exclusivement anglaise; tandis que les Canadiens, qui sont en plus grand nombre, veulent, avec raison, que les deux langues soient enseignées. Je compte sur le zèle et l'influence du Rév. M. Labelle, curé, pour faire disparaître ces difficultés.

14. *St. Malachie d'Ormstown.*—Les catholiques dissidents n'ont qu'une école dans cette municipalité, et ils sont trop pauvres et trop peu nombreux pour la soutenir, si le gouvernement ne leur vient en aide. Cette école, qui a été fermée pendant une partie de l'année, était en opération lors de ma visite, et sous la conduite d'un instituteur que je crois bien capable: 52 élèves, presque tous d'origine anglaise et catholiques, la fréquentaient. La maison est en très-mauvais état, et dépourvue de beaucoup d'objets indispensables.

COMTÉ DE BEAUBARNOIS.

15. *St. Clément de Beauharnois.*—L'académie de garçons, qu'on nomme dans tous les lieux environnants "Le collège de Beauharnois," et qui compte six professeurs, Frères de la doctrine chrétienne, est fréquentée par plus de 250 élèves. Le couvent des Dames des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie, qui compte neuf religieuses et deux maitresses séculières, est fréquenté par 240 élèves. Ces deux institutions fonctionnent de manière à faire autant d'honneur à leur généreux fonda-

teur qu'à la rare habileté de ceux et celles qui les dirigent. Les écoles élémentaires des concessions, au nombre de 9, tenues par des institutrices et bien fréquentées, sont un peu moins avancées que dans quelques autres paroisses, parce que l'académie et le couvent enlèvent souvent leurs meilleurs élèves. Les affaires monétaires sont bien tenues par M. A. G. Thériault, et les difficultés existant auparavant sont à peu près réglées. Il y a aussi dans le village de St. Clément deux écoles dissidentes; l'une de garçons, fréquentée par 22 élèves, et l'autre de filles, dont j'ignorais l'existence lors de ma visite; elle doit compter autant d'élèves que la première.

16. *St. Timothée.*—Le couvent des Dames des Saints-Noms-de-Jésus-et-Marie rivalise de zèle et de dévouement avec celui de Beauharnois; mais il est moins fréquenté que ce dernier, étant situé dans un centre moins peuplé et peut-être moins favorisé sous d'autres rapports; on y compte cependant 138 élèves, dont les brillants succès sont aussi satisfaisants pour ceux qui l'encouragent qu'honorables pour celles qui les dirigent. L'académie de garçons, dont la magnifique bâtisse est due à la générosité de M. le curé Archambault, compte 100 élèves. Les commissaires d'école savent apprécier le zèle et la rare aptitude de l'instituteur, M. Green, et ils le prouvent en lui allouant un salaire de \$550. Les écoles élémentaires, au nombre de cinq, tenues par des institutrices, font des progrès, excepté celle du bas du rang double. Les comptes sont tenus avec beaucoup d'ordre par M. le notaire Gervais.

17. *St. Cécile.*—Les difficultés qu'ont eues les commissaires d'école avec le seigneur, ou les agents du seigneur Ellis, étant presque réglées, les commissaires se sont hâtés de rouvrir les écoles qu'ils avaient été forcés de fermer. Une école modèle, une école de filles, deux autres écoles élémentaires sous contrôle de commissaires, et deux écoles indépendantes, l'une catholique et l'autre dissidente protestante, sont maintenant en opération dans cette petite municipalité. M. Codebecq, natif de France, dirige avec succès l'école modèle, qui compte 93 élèves. Les autres écoles, toutes tenues par des institutrices, sont sur un bon pied, quoique généralement peu avancées. L'école de filles compte 70 élèves; celle de la Grande-Isle en a 35, et celle du rang double en a 24. Dans l'école indépendante catholique, tenue par madame McGuire, l'anglais et le français sont enseignés à 54 élèves, également partagés sous le rapport des origines, et tous catholiques. L'autre école indépendante, que j'ai visitée en compagnie des syndics dissidents et du ministre du lieu, est fréquentée par 34 élèves, tous protestants et d'origine anglaise. Les comptes des commissaires d'école sont régulièrement tenus par M. le notaire Massé.

18. *St. Stanislas de Kostka.*—Les deux écoles élémentaires de cette municipalité, quoique peu avancées, sont cependant bien tenues. Celle de l'arrondissement No. 1, qui a 66 élèves, est tenue par un instituteur, et celle du No. 2, comptant 62 élèves, est tenue par une institutrice. La charge de secrétaire-trésorier est confiée à M. le notaire Longtin, qui paraît en bien comprendre les devoirs.

19. *St. Louis de Gonzague.*—C'est de tout mon district d'inspection la municipalité qui renferme le plus grand nombre d'arrondissements scolaires, qui a le plus d'écoles en opération et, après St. Clément, qui envoie à ces écoles le plus grand nombre d'enfants. Les commissaires ont sous leur contrôle l'école modèle, tenue par M. Rivière, instituteur instruit, apte et zélé; elle est fréquentée par 96 élèves. Il y a 7 autres écoles élémentaires, tenues par des institutrices, et progressant à peu près également.

Les syndics dissidents ont aussi 4 écoles anglaises sous leur contrôle. Celle de l'arrondissement No. 1 est fréquentée par 63 élèves, et est tenue par un instituteur dont le salaire est de \$240; celle du No. 2, fréquentée par 56 élèves, est aussi tenue par un instituteur recevant aussi un salaire de \$240; celle du No. 3, fréquentée par 40 élèves, est tenue par une institutrice qui reçoit \$200 de salaire; celle du No. 4, qui n'a que 20 élèves, est aussi tenue par une institutrice avec un salaire de \$120.

Les commissaires ont pour secrétaire-trésorier M. Gagnier, qui se donne beaucoup de peine pour rétablir l'ordre dans les finances qui avaient, paraît-il, été mal administrées avant son entrée en charge.

Extraits des Rapports de l'année 1862.

Les rapports de cette année n'accusent point d'augmentation dans le nombre d'enfants fréquentant les écoles du district de M. Grondin. Cela est dû en partie à la rougeole, à la petite vérole et à d'autres maladies épidémiques qui ont sévi dans la plupart des paroisses de ce district durant plusieurs mois de l'année. Il faut observer, en outre, que cette partie du pays, principalement composée d'anciennes paroisses, ne peut offrir une augmentation rapide dans le chiffre de sa population. D'ailleurs, l'excédant de sa population va, en grande partie, coloniser les cantons situés plus en arrière.

M. Grondin remarque que, pour bien juger de l'augmentation dans le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles, il faut comparer les tableaux statistiques de chaque six mois avec ceux des six mois correspondants de l'année précédente.

Il y a aujourd'hui dans les comtés de Beauharnois, de Laprairie et de Châteauguay, qui forment le district d'inspection de M. Grondin, 7,767 élèves. Dans ce chiffre ne sont pas compris les élèves des protestants de St. Jean-Chrysostôme et d'Ormstown, soumis à la juridiction de M. l'inspecteur Bruce.

Le nombre des institutions d'éducation est reparti comme suit: 4 couvents, ayant 622 élèves; une école supérieure de filles, 65 élèves; 3 académies de garçons, 473 élèves; 10 écoles modèles, 1032 élèves; 86 écoles élémentaires fréquentées par 5099 élèves; 9 écoles dissidentes, 296 élèves, et 5 écoles indépendantes ayant 108 élèves.

Tous les instituteurs et toutes les institutrices, remarque M. Grondin, sont munis de diplôme; mais, quoiqu'on puisse dire, plusieurs de ces diplômés, on ne saurait le contester, ne sont pas pour tous ceux qui en sont les porteurs une garantie de science et sont encore moins une garantie d'aptitude à enseigner. Cette remarque s'applique surtout aux institutrices. Les règlements passés par le conseil de l'instruction publique au sujet de l'examen des candidats au diplôme, aura pour effet, je l'espère, de faire disparaître peu à peu cet état de choses.

J'ai remarqué, dans plusieurs municipalités, que les commissaires ont fait preuve de zèle et de dévouement beaucoup plus que par le passé. Les écoles ont été visitées plus régulièrement et on y a distribué des récompenses, à part de celles qui ont été données par l'inspecteur.

"Je dois observer aussi que c'est généralement parmi les commissaires qui ont reçu quelque instruction que se rencontre le zèle que je viens de signaler. Cela démontre clairement combien il serait désirable, dans l'intérêt de l'éducation, que la charge de commissaire ne fût confiée qu'à des hommes instruits, et avant peu, je crois, l'on en comprendra partout l'importante nécessité.

"J'ai lieu de craindre que la diminution progressive dans l'allocation des municipalités scolaires n'ait pour effet de faire diminuer le salaire des instituteurs, déjà si peu rétribués. Pour porter remède à ce mal, il faudrait, suivant moi, que la subvention législative fût augmentée et qu'une loi fixât un minimum de salaire, d'après la classe des diplômés. Il me semble aussi que les commissaires devraient être tenus de confier la direction des écoles fréquentées par un grand nombre d'élèves à des instituteurs seulement."

Le nombre de volumes à donner en prix dans les écoles se trouvant trop restreint, M. Grondin en a acheté de ses propres deniers pour une somme assez ronde. Nous citons ce trait de générosité avec plaisir.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, septembre, octobre et novembre 1865.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE: Huit mois en Amérique. *Revue des Deux Mondes.*

L'auteur est le fils de M. Duvergier, homme d'état et publiciste français; il a parcouru, l'année dernière, une grande partie de l'Amérique du Nord, et fait de courtes stations à Québec, à Montréal, à Ottawa et dans quelques-unes des principales villes des Etats-Unis.

M. Ernest Duvergier a pris des notes copieuses et tenu un journal intime très-circostancié, chose incontestablement utile à tout jeune homme qui voyage pour s'instruire. Mais était-il nécessaire de livrer aux innombrables lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* ces pages, bonnes à lire en famille au coin du feu, et à de complaisants auditeurs très-curieux de savoir comment l'enfant de la maison a pu traverser tant et de si distantes régions, et revenir sain et sauf? Il y a sans doute, dans ces études, quelques jolies descriptions, des observations presque philosophiques, un reflet d'opinions politiques très-changeantes, il est vrai, et même comme un soupçon d'économie sociale. Tout cela serait assez bien, et l'on pardonnerait à l'auteur les erreurs et les quiproquos, que l'expérience de la jeunesse est venue ajouter à l'inexactitude proverbiale des touristes, si dans tout le récit il ne régnait une sorte d'ennui aristocratique des plus désagréables et des plus malsains, un spleen dédaigneux qui ne va pas jusqu'à la misanthropie et ne réussit point à se traduire par des tableaux satiriques de quelque valeur. Nous voulons bien admettre que ce délicat enfant des salons de Paris a dû beaucoup souffrir dans un pareil voyage; mais sans compter que, lorsqu'on est ainsi disposé, il vaudrait peut-être mieux rester chez soi, du moins rien ne l'obligeait à faire partager au monde entier l'ennui qu'il venait d'éprouver.

Or, M. Duvergier ne fait grâce à ses lecteurs ni d'une scène vulgaire d'au-berge yankee, ni d'une bouffée de tabac reçue en pleine figure, ni d'une harangue absurde et de mauvais goût, ni de l'air fêtidé, empesté, d'un seul

des *waggon*s de chemin de fer dans lesquels il s'est héroïquement aventuré, ni d'une seule des innombrables paires de bottes croûtées qui se sont insoucieusement et irrévérencieusement étendues tout autour de son élégante personne. Il est vrai qu'il a trouvé une sorte de compensation à son martyre dans le contraste perpétuel que fait son élégance même avec tout ce qui l'entoure, dans la stupeur qu'elle produit parmi les indigènes, et dans les mille suppositions auxquelles ces derniers ne cessent de se livrer pour pénétrer le mystère de son feuignoir, et se rendre compte du rare phénomène qu'ils ont sous les yeux. Tantôt on le prend pour un officier de l'armée anglaise, tantôt pour un millionnaire en voyage, tantôt pour un artiste. "Hier, dit-il, j'étais un lord anglais, aujourd'hui je suis un des ministres délégués par les Provinces du Golfe pour la conférence." — Et il s'amuse de ces métamorphoses avec une naïveté paternelle qui, à son tour, amuserait le lecteur si elle ne devenait par trop monotone. On s'impatiente à la longue de le voir semer l'étonnement sur son passage. C'est ainsi, par exemple, qu'à Sherbrooke, la fille de l'auberge, émerveillée d'une pièce d'argent qu'il lui a mise dans la main, et le garçon qui portait sa malle à qui il a donné trente sous, sont allés répandre le bruit qu'un prince venait de passer par là. Il est vrai qu'en fait de princesses, ces braves gens n'ont dû voir que le Prince de Galles et le Prince de Joinville, et il est probable que ces altesses ne leur auront point laissé l'idée d'une telle magnificence.

On pardonnerait volontiers à M. Duvergier de se faire une princéauté à si bon marché, si du moins il se montrait bon prince. Mais, malgré toutes les avances qu'elle lui a faites, la meilleure société de Québec n'a point trouvé grâce à ses yeux : le *spécul* qui le poursuit lui a fait voir en laid et avec une teinte de ridicule assez prononcée, ce que d'autres ont jugé plus favorablement ; et c'est avec un soupir de satisfaction trop peu dissimulé qu'il dit adieu au *Canada* et à ses pompes.

Le touriste a foulé notre sol à deux reprises différentes. La première fois, c'était en venant de Niagara ; il n'a fait que toucher à Montréal, a visité Ottawa, et poussé jusqu'au lac des Chênes. De cette première excursion il a ramporté plusieurs convictions dont quelques-unes paraîtront peut-être formées un peu à la légère. La première c'est que "l'on voit régner ici ces commerces si voisins de la mendicité qu'ils en ont toutes les misères matérielles et tous les vices moraux." Cela vient de ce que, sur le quai à Carillon, il a vu des femmes qui vendaient de la bière et des fruits. La seconde, c'est que l'accord est grand aujourd'hui entre les deux races qui se partagent le pays. Cet heureux état de choses lui inspire une aimable comparaison. "En voyant, dit-il, ces petits Français noirs et ces grands Saxons blonds vivre de si bonne amitié, je me rappelle ces chats et ces chiens, dont l'hostilité instinctive a été vaincue par la communauté de gîte et de nourriture, et qui sont devenus inséparables. Ils s'agacent encore quelquefois, montrent les dents ou les griffes, mais ce n'est plus qu'un combat amical et simulé ; les races de leur antipathie native subsistent dans leurs jeux sans troubler leur fraternité nouvelle."

Voici maintenant les plus importantes et aussi les plus déplorables impressions que M. Duvergier a reçues en voguant sur l'Ottawa. D'abord "la population française encombre les derniers rangs du peuple canadien." Nous ne voyons pas à cette affirmation d'autre raison d'être que le fait déjà cité de la marchande de bière rencontrée au quai de Carillon.

De plus, "il voit venir le temps prochain où le français ne sera plus parlé que dans le bas peuple, où même il disparaîtra comme nos patois de province devant la langue officielle. La petite nationalité française du Canada sera bien près alors d'être absorbée par sa rivale. Elle est comme une barque échouée sur une plage lointaine, et qui résiste longtemps aux vagues ; mais la marée monte et tout à l'heure le nouveau peuple va l'engloutir." Cette dernière prédiction est fondée sur la rencontre d'un fonctionnaire public portant un nom français, et qui ne parle plus la langue de ses ancêtres. Nous connaissons parfaitement ce fonctionnaire ; il appartient à une famille dont une partie s'est anglisée depuis plusieurs générations, ce qui n'a pas empêché la nationalité franco-canadienne de se développer comme si de rien n'était.

Et ici nous demanderons qu'il nous soit permis d'ouvrir une parenthèse. M. Duvergier prétend que ces signes de décadence l'affligent. On le croirait à peine au ton leste avec lequel il en prend son parti. Dans tous les cas il pêche au-delà de l'exemple. La manie d'employer des mots anglais là où il existe des équivalents français, manie qui devient très-commune chez les écrivains d'une certaine école, ne nous a jamais paru portée si loin.

Nous savons qu'en France aujourd'hui, de crainte de détourner de leur vrai sens certains mots français, ou ne veut point s'en servir pour traduire les expressions anglaises dont ils sont les équivalents. Cela s'applique surtout à quelques fonctions du gouvernement constitutionnel et à certaines inventions de l'industrie moderne. Nos ancêtres canadiens qui avaient quelque patriotisme et aussi une certaine dose de bon sens, ont cru cependant mieux faire en traduisant, par exemple *speaker* par *orateur*, *attorney general* par *procureur-général*, *chief justice* par *jugé en chef*, et ainsi de suite. Nous faisons encore comme eux, et de plus, sans la permission de l'Académie, nous traduisons *rails* par *lisses*, *cars*, *waggon*s, par *charrs* ; tandis qu'en France on dit *rail*, *waggon*, *steamer*, *railway*, et même *stopper* pour *arrêter*, ce qui est absolument dans le genre de quelques verbes barbares créés par nos ouvriers et nos journaliers, verbes, qui scandalisent fort ceux qui, parmi nous, ont à cœur de ne pas voir dégénérer notre langue en un patois anglo-français. Mais M. Duvergier ne se contente point de faire à la langue anglaise les emprunts qui sont devenus en France d'un usage assez général, quoiquo regrettable ; les *meetings*, les *bar-rooms*, les *squares*,

ne lui suffisent point, il lui faut encore la *wilderness*, les *fenées*, les *lawyers*, les *chairs*, les *streets*, et, pourquoi pas les *houses* ?

Et il n'a été que huit mois en Amérique !

Il souligne, il est vrai, la plupart de ces expressions, pour indiquer qu'il fait de la couleur locale et ne les adopte point sérieusement, ce qui n'empêche point qu'elles ne prennent la place d'autant de mots français qui en rendraient exactement le sens. On se demande si, immédiatement après la conquête, nos pères y avaient été de ce train, quel aimable jargon se trouvait aujourd'hui dans la bouche de leurs enfants ?

Nous fermons notre parenthèse. Pendant cette digression, M. Duvergier, qui était parti pour l'Ouest et le Sud des Etats-Unis par les grands lacs, nous est revenu en Portland. Il ne s'arrête encore qu'un instant à Montréal.

Cette ville, que d'autres voyageurs ont eu la faiblesse d'admirer et qui passe, à tort sans doute, pour une des plus belles de l'Amérique, "est vieille sans être pittoresque ; les rues sont étroites à la française, les boutiques hautes et villageoises, les maisons basses et pauvres comme les *maisons de nos petites villes de province* ; enfin, une mer de boue l'envahit en octobre et respectée par le balai (et par la neige donc !) elle ne la quitte plus qu'en mai ou juin." S'il n'a vu aucun des monuments que nous connaissons, en revanche on lui a montré avec orgueil les *parliament buildings*, grands bâtiments de pierre grise, que, pour notre part, nous cherchions en vain. C'est sans doute le même *ci-cérone* qui lui a appris "que le parti rouge est l'ami de l'égilisme et ennemi de la liberté de la presse, tout en rêvant l'affaiblissement et l'union aux Etats-Unis."

M. Duvergier a fait, comparativement, un assez long séjour à Québec ; il y a été de toutes les fêtes et de toutes les promenades ; on l'y a traité en quelques endroits "comme l'enfant de la maison," sans prévoir qu'il se montrerait un enfant terrible. Mais "il s'est bienôt lassé de ces ruelles boueuses, de ces vieux porches écroulants, de ces maisons nées comme celles des villages de montagnes et de tous les pays de grand froidure."

Le spectacle que l'on découvre de la terrasse qui sert de promenade ne lui a cependant point déplu. "Il y a surtout, le soir, une heure charmante ; c'est celle où les *barques des pêcheurs* remontent en luyovant la rivière, et où toute la flotille étend ses ailes blanches autour des gros vaisseaux de la rade." Evidemment le touriste qui, en plus d'une rencontre, a pris le Pirée pour un homme, prend ici le port de Québec pour un établissement de pêche !

Du reste, "il a vu tout cela par une saison triste et pluvieuse qui a déteint sur son esprit ;" mais la nécessité de faire bon visage à l'accueil de cette bonne vieille société, qui ne met, hélas ! nous l'avouons, que trop d'empressément à recevoir les Français de l'ancienne France, "l'a tiré malgré lui de sa torpeur." Cette société, si, paraît-il, plus de bonne volonté que d'élégance et de charme. "On mange des pommes, on boit de la bière ; on cause du bal de demain, du bal d'hier, de l'influence de la comète et de la lune sur les pluies, et l'on proclame bien haut que le bal est délicieux. Les Canadiens disent avoir conservé les manières de l'ancienne France, et lo fait est qu'ils en ont gardé la clande hospitalité. Quand ils me disent que si je restais longtemps à Québec, je serais ravi de cette société, la plus charmante, la plus distinguée, la plus spirituelle qu'il y ait au monde, ne croiriez-vous pas entendre l'écho d'un de ces cimetières vivants enfouis au fond de nos provinces où un petit monde vicilleot secoue encore les derniers grains de poudre de sa perruque et les derniers grelots de ses habits de cour ? Comment pourrait-il en être autrement ? C'est le rat qui vit heureux dans son fromage et qui ne voit rien de mieux au dehors."

Nous en passons et des meilleures. Mais, bien qu'il nous fût possible de citer des choses encore plus saugrenues, pour être juste, nous devons avouer qu'il se trouve aussi, sur le clergé catholique, l'instruction publique et la tenure féodale, quelques pages assez raisonnables, et même, sur le tout, assez correctes pour faire soupçonner qu'une main amie les aura glissées dans le portefeuille du jeune voyageur. Un esprit réfléchi y trouverait au besoin de quoi combattre les conclusions désespérantes auxquelles l'auteur en est venu au sujet de notre *petite nationalité*. Quant à ce qui est de la souveraineté britannique, voici comment, en quittant Montréal, le 28 octobre 1864, nous ne savons trop à quelle heure du soir ou du matin, M. Duvergier a réglé cette question : "L'Angleterre a renoncé depuis longtemps au système ruineux de la protection ; elle essaie aujourd'hui d'une confédération coloniale. Elle se résignera, s'il le faut, à la république indépendante ; mais de là à l'annexion, il n'y aura plus qu'un pas. Le bon sens de l'Angleterre commence, je crois, à le comprendre ; il dénoue peu à peu et rompra un beau jour le lien fragile et artificiel qui la rattache à ses colonies. Le lendemain les deux *Canadas* seront parties des Etats-Unis."

Un mot de plus et nous aurons fini. Déjà des hommes sérieux et bienveillants nous avaient laissé entrevoir que dans notre enthousiasme pour tout ce qui est français, nous nous exposions à nous faire passer pour trop *bonnes gens*. La leçon, donnée cette fois avec moins de tact, sera peut-être mieux sentie. "Quant à moi, dit M. Duvergier, le *Journal de Québec* annonçait hier pompeusement mon séjour dans cette ville. Me voilà donc aussi un personnage, et je vais, ce soir, honorer de ma présence le bal des *bachelors* de Québec."

Il est vrai que le touriste s'est un peu exagéré la portée de ces deux incidents. Le bal des *bachelors* n'est point précisément de ces choses qui sont lire "Non licet omnibus adire Corinthum," et le *Journal de Québec*, si nous avons bonne mémoire, s'était borné à publier que M. Duvergier était le fils d'un écrivain distingué. Tous ceux qui ont lu l'*Histoire du gouver-*

nement parlementaire en France trouveront qu'on ne pouvait rien dire de moins, de même qu'après avoir lu *Huit mois en Amérique*, nous n'osions rien dire de plus.

D'AGUESSEAU : Œuvres de d'Aguesseau précédées d'une étude biographique par M. Falconnet; 2 vols. in-8, 977 p. Chaix; 9 fr. 50c.

ESCHYLE : Les tragédies d'Eschyle traduites par M. A. Bouillet; in-18, xxii-448. Hachette; 3 fr. 50c.

MALTE-BRUN : Géographie universelle de Malte-Brun entièrement refaite et mise au courant de la science par Th. Lavallée; tome 1er, gr. in-8, 726 p. Fume; 10 fr.

VICTOR HUGO : Les chansons des rues et des bois; in-8, 413 p. Librairie Internationale; 7 fr. 50c.

C'est un triste livre; mais il n'y a rien de surprenant; M. Hugo chante les rues après le *crépuscule*, et les bois après les *Jeux d'automne*. Il descend péniblement une échelle dont les *Contemplations*, les *Châtiments*, les *Miscellanées* et *Shakespeare*, ont été les degrés successifs. A l'exception de quelques adeptes fanatisés par leur haine contre la religion, l'ordre et la morale, ce dernier livre est vu de tout le monde avec pitié et dégoût.

M. Alfred Nettement a publié dans *l'Union* une excellente critique reproduite par le *Canadien* de Québec.

Salins (Jura), septembre 1865.

BUCHON : Jules Marcou par Max. Buchon; 24 p. in-18. Billet.

Cette courte et intéressante étude biographique retient compte des voyages et des travaux d'un géologue bien connu dans l'Amérique du Nord, qu'il a parcourus dans toutes les directions, et où il a publié un grand nombre d'ouvrages. M. Marcou après une longue résidence à l'Université de Cambridge, près de Boston, est retourné dans son pays natal, et M. Buchon fait une œuvre patriotique en faisant connaître en France l'énergie, les études et les succès d'un enfant du Jura.

Londres, octobre 1865.

MCGEE : Speeches and Addresses chiefly on the subject of British American Union, by the Hon. Thomas d'Arcy McGee; in-8, 398 p. Chapman and Hall.

Une éloquence incontestable, un style élégant et classique, ont fait de M. McGee un des orateurs les plus populaires de l'Amérique Britannique. Les amis comme les ennemis du projet de confédération liront donc, avec tout l'intérêt qu'inspire toujours le mérite littéraire, ces pages qui résument, du reste, tout un côté de la discussion. M. McGee a déjà contribué à la bibliographie anglo-canadienne en publiant un volume de poésies que ce volume d'éloquence ira rejoindre sur les tablettes de toutes nos bibliothèques.

Québec, octobre et novembre 1865.

DUPANLOUP : Oraison funèbre du Général de Lamoricière, prononcée par Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, avec portrait du Général. 118 p. in-12. Duquet.

Les éditeurs du *Canadien* ont reproduit ce magnifique discours dans un seul numéro de leur journal, et cela immédiatement après l'arrivée de la maille d'Europe. Ils en ont ensuite fait une jolie brochure qui forme, croyons-nous, le dixième volume de la collection populaire qu'ils publient sous le titre de *Bibliothèque du Canadien*.

BAILLARGEON : Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit de la Vulgate en français avec des notes explicatives, morales et dogmatiques, par Mgr. Charles François Baillargeon, Evêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec. In-8, xiv-817 pages, à deux colonnes.

Mgr. Plessis se proposait de donner aux fidèles de son diocèse une édition du Nouveau Testament annotée pour leur usage, lorsque la mort vint l'enlever à l'Eglise et au Canada. Son deuxième successeur, Mgr. Signay, chargea Mgr. Baillargeon, alors curé de Québec, de préparer une nouvelle traduction de la Vulgate et d'y ajouter, dans le texte, le commentaire littéral du Père de Carrières ainsi que des notes explicatives au bas des pages. Ce travail, terminé en 1846, fut publié chez Jean-Bte. Fréchette, père, en un volume de 742 p. d'un format un peu plus grand que la nouvelle édition.

"Mais on ne tarda pas, dit Mgr. Baillargeon dans la préface du beau volume que nous avons sous les yeux, on ne tarda pas à s'appercvoir que le commentaire du Père de Carrières, si commode et si utile pour ceux qui veulent faire une étude du texte, avait le grave inconvénient de le surcharger et d'en rendre la lecture difficile et fatigante pour les personnes qui n'y cherchaient que leur édification; et c'était principalement pour ces personnes que la traduction du Nouveau Testament dont nous parlons avait été publiée."

La première traduction approuvée par Mgr. Signay ne pouvait être dépouillée du commentaire qui l'accompagne sans en même temps être changée et refaite en grande partie. Le laborieux prélat pensant, en

outre, qu'une traduction plus littérale que la première serait préférable, s'est remis à l'œuvre et a enrichi le livre d'une foule de notes ajoutées aux 1690 notes de la première édition, toutes tirées des *Saluts Pères* et des plus célèbres commentateurs. Ceux-là seuls qui connaissent l'étendue des travaux ordinaires de l'épiscopat dans ce pays ont une idée des difficultés au milieu desquelles Mgr. Baillargeon a pu accomplir ce grand ouvrage, qui n'a dû se poursuivre qu'aux dépens d'une santé déjà trop faible et trop précaire. La partie typographique, qui formait une entreprise des plus considérables, fait le plus grand honneur aux presses de M. Brousseau.

RECUEIL d'ordonnances synodales et épiscopales du diocèse de Québec, suivi d'une collection des indulgences accordées au diocèse, de décrets de la Congrégation des Rites, de décisions importantes sur divers sujets, publié par Monseigneur l'Administrateur du diocèse; seconde édition, revue et corrigée, grand in-8, 316 p. Brousseau.

LANGOEVIN : L'Histoire du Canada en Tableaux, comprenant les événements politiques, les événements religieux, des listes des vice-rois, gouverneurs, intendans, archevêques, évêques, les découvertes, batailles, traités de paix, fondations, etc., sous la domination française et la domination anglaise, par Jean Langevin, prêtre, principal de l'Ecole Normale Laval; 2ème édition, revue et augmentée, 8 p. in-8. Côté.

Montréal, octobre et novembre 1865.

L'ECHO DE LA FRANCE : Revue étrangère de science et de littérature, numéro spécimen, 30 p. in-8, à deux colonnes. Louis Ricard, éditeur-proprétaire; M. Longmoore et Cie., imprimeurs.

Cette publication, comme son titre l'indique, sera exclusivement consacrée à la reproduction d'articles choisis dans les revues françaises. M. Ricard est parfaitement en état de faire ce choix, et nous souhaitons à sa nouvelle entreprise tout le succès possible. Le prix d'abonnement est de \$4 par année, et la revue paraîtra toutes les semaines. Il nous semble pourtant qu'une publication mensuelle serait préférable. Les articles seraient moins subdivisés et le recueil, à la fin de l'année, formerait un volume plus facile à lire et à consulter. Il est aussi à regretter que les revues d'où les articles sont extraits ne soient point indiqués, et que l'on se contente de donner les noms des auteurs.

SOUVENIRS du 4 Novembre 1864, dédiés aux anciens élèves du Séminaire de Ste. Thérèse; in-8, 38 p. Emile Sénécal.

Cette brochure contient : 1o. Le compte-rendu de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Ducharme, fondateur du Collège de Ste. Thérèse; 2o. Une notice biographique; 3o. Une étude intitulée : "M. Ducharme, Orateur." Le tout est orné d'une vue du collège et d'un portrait. Nous avons déjà en occasion de le dire, les publications de ce genre sont louables et utiles à plus d'un titre; elles contribuent à entretenir le culte de la reconnaissance dans l'esprit des élèves, et elles forment, plus tard, de précieux matériaux pour l'histoire de nos grandes maisons d'éducation.

Petite Revue Mensuelle.

La mort de Lord Palmerston n'est point seulement le plus grand événement qui se soit passé depuis notre dernière livraison; on peut dire, en toute sûreté, que c'est le fait européen le plus important de l'année qui va finir. Si la fin tragique du Président Lincoln a causé une plus vive émotion, sa mort n'a point laissé, même dans son pays, un vide aussi grand que celui que Lord Palmerston laisse dans la politique de l'Europe, et l'on peut ajouter dans celle du monde entier. Comme M. de Metternich, l'illustre octogénaire en était venu à représenter à lui seul toute une tradition, tout un ordre de choses. Rien ne se pouvait faire que de compte avec lui. Par un singulier préjugé de l'opinion publique, il semblait même ne point porter l'impopularité des actes de son gouvernement dont la constitution le rendait strictement responsable; c'était toujours celui-ci ou celui-là qui se fourroyait, et Lord Palmerston qui lui aidait, croyait-on, à se tirer d'affaire; lorsque les choses étaient au mieux, il en avait senti tout le mérite; si elles allaient mal, on lui tenait compte, comme à une sorte de providence, de ce qu'il savait préserver l'empire de plus grands malheurs.

On a attribué cette étonnante puissance, qui ne fut d'abord qu'une sorte de vogue et d'engouement national et qui est devenue, à la longue, un prestige capable de résister à toutes les épreuves, à ce que Lord Palmerston, à la manière du *Times* de Londres, savait se faire habilement et promptement l'organe de l'opinion publique, saisir la pensée vraiment anglaise et s'en faire l'interprète avec souplesse, énergie et persévérance. Il y avait, sans doute, beaucoup de cela dans la popularité du premier-ministre; mais il n'y avait point que cela. Lord Palmerston a été singulièrement heureux en ceci, surtout, que même les incartades et les redondances de ses années passées ont pu couvrir et déguiser les reculades et les faiblesses du gouvernement auquel il présidait.

On s'était habitué à regarder le vieux *Palm* (c'était son petit nom) comme si jaloux de l'honneur de l'Angleterre, que toute transaction qu'il approuvait semblait par là même permise. En un mot, il était censé

représenter, dans un ministère whig et presque radical, les vieilles traditions du parti conservateur et les y faire prédominer dans toutes les occasions décisives. Ses ennemis de l'Angleterre étaient, de leur côté, retenus et modérés dans leurs prétentions par la crainte de pousser à bout la patience de fraîche date de celui qui fut si longtemps le terreur des cabinets étrangers, et de retrouver subitement devant eux le ministre d'autrefois, arrogant et querelleur.

Henry John Temple, troisième vicomte Palmerston, était né à Broadlands, dans le comté de Southampton, le 20 octobre 1784. Après avoir été élevé au collège d'Harrow, il fut envoyé à Edinburgh, puis à Cambridge, et donna, dans le cours de ses études, une opinion si élevée de ses talents, qu'à peine majeur, il fut choisi comme candidat tory de l'Université lors de l'élection qui eut lieu en remplacement du célèbre Pitt, qui venait de mourir. Le candidat whig, Lord Lansdowne, fut élu. Le jeune Temple prit sa revanche la même année (1806), à Newport, et obtint plus tard le mandat si recherché de Cambridge. Il fut appelé, en 1807, au conseil de l'Amirauté, et, en 1809, au secrétariat de la guerre. Quelques écrits dans les journaux et les revues, une habileté administrative incontestable, et des succès de salon et de sport, parurent assez longtemps contenter son ambition. Il ne se plaça au premier rang parmi les orateurs parlementaires que dans les débats sur l'émancipation des catholiques, en 1825 et 1829. Dans la première de ces deux années, il résigna sa place au ministère à la suite de difficultés qu'il eut avec le Duc de Wellington, et passa dans le camp des whigs. Ami et lieutenant de Canning, après la mort de ce grand homme il lui fut donné de développer ses idées et sa politique, ayant été fait ministre des affaires étrangères dans le ministère du Comte Grey à l'époque mémorable de 1830. Il prit en mains la cause de la Belgique, et après avoir réussi à la faire reconnaître, de concert avec la France, par les autres puissances, il travailla à y établir un gouvernement constitutionnel et eut l'adresse de placer à la tête de ce royaume un prince depuis longtemps dévoué aux intérêts de l'Angleterre. Sorti du pouvoir, en 1834, avec Lord Melbourne, il y revint l'année suivante. Ce fut à cette époque qu'il commença à se faire cette réputation d'arrogance et d'intrigue qui en fit une sorte d'épouvantail pour tous les cabinets européens.

Aux yeux du peuple anglais, le chef-d'œuvre de la politique de Lord Palmerston fut le succès qu'il obtint dans la question d'Orient, dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Les concessions que ce dernier fit à la politique anglaise et qu'il était peut-être absolument nécessaire de faire dans l'isolement où se trouvait la France, contribuèrent plus qu'aucune autre chose à précipiter la chute de la dynastie d'Orléans, ce qui n'empêcha point que Lord Palmerston, avec l'ingratitude proverbiale des diplomates et des gouvernants, ne s'empressât de reconnaître la république de Février. Au milieu des révolutions qui bouleversaient l'Europe, il se trouvait comme dans son élément naturel, faisant naître les complications, favorisant tous les nouveaux mouvements, les abandonnant avec la plus stoïque indifférence lorsqu'ils avaient échoué, tirant parti de tout pour les intérêts de l'Angleterre, divisant le plus possible pour régner le plus sûrement, mais s'inclinant, au besoin, promptement devant la doctrine des faits accomplis qu'il semble avoir inventée. Voici comment le Dictionnaire de M. Vapereau résume sa politique subtile et hardie à cette époque si difficile : " La révolution de février, qui ébranla tous les trônes du continent, consolida plus que jamais le parti whig au pouvoir. Lord Palmerston en profita pour rendre partout la médiation de l'Angleterre nécessaire. Se déclarant l'ami des peuples et le bienveillant protecteur des rois, il reconnut sans hésiter la République française, applaudit un manifeste pacifique de M. de Lamartine, qui lui laissait le champ libre, encouragea l'insurrection à Vienne et à Berlin, soutint Léopold contre les républicains belges, exalta les réformes de Pie IX et ne s'opposa point aux projets de conquête de Charles Albert ; un peu plus tard, il tendit une main aux révolutionnaires d'Italie, pendant qu'il abandonnait à elle-même la Hongrie se débattant héroïquement entre les Autrichiens et les Russes. L'expédition romaine, entreprise par la France en 1849, fut pour sa politique aventureuse une grave échec, qu'il essaya de réparer en arrêtant les représailles de l'Autriche contre le Piémont vaincu à Novare, et en s'opposant avec beaucoup de fermeté aux progrès de la contre-révolution européenne."

Immédiatement après le deux décembre, Lord Palmerston s'empressa de reconnaître le nouveau gouvernement, et, par un coup de tête qui faisait un singulier pendant au coup d'état, il envoya des dépêches dans ce sens, sans les communiquer à ses collègues et même, assure-t-on, sans en conférer avec la Reine. Cette circonstance amena une crise ministérielle, à la suite de laquelle il fut remplacé par lord Granville. Ce fut sur une motion de son ancien collègue que le ministère de lord John Russell fut renversé quelques mois plus tard. Le vainqueur refusa, pour le moment, tout le profit de sa victoire, et ce ne fut que plus tard qu'il consentit à entrer, dans un ministère de coalition formé par Lord Aberdeen. En 1855, il devint premier ministre, et il eut l'honneur et la satisfaction de voir se terminer, sous son gouvernement, la guerre de Crimée, qui menaçait de devenir si onéreuse pour l'armée et les finances de l'Angleterre. Les mesures qu'il proposa au Parlement au sujet des conspirateurs étrangers lors de l'attentat. Orsini échouèrent, et il fut avouer qu'il ne pouvait choisir un terrain plus honorable pour éprouver une défaite ministérielle. Le ministère Derby, qui fut le résultat de cette nouvelle crise, ne dura qu'une année et fut remplacé par celui qui durait encore lors de la mort de Lord Palmerston, et qui se continue actuellement sous la présidence de Lord John Russell.

Dans ce dernier espace de temps, la politique de *non-intervention*, si différente à tous égards de celle qui avait signalé toute la carrière de cet homme d'état, a été la politique à la mode et à fleur de sous son patronage. La confédération du Sud, que l'Angleterre avait, dans le principe, indirectement favorisée, a été laissée à elle-même ; elle est morte écrasée par le nombre et les ressources supérieures de nos voisins ; l'expédition du Mexique, entreprise de concert avec la France et l'Espagne, a été abandonnée et n'a laissé après elle qu'une sorte de protectorat français ; les intrigues qui, en Italie, ont coûté si cher à l'Angleterre, n'ont abouti qu'à donner la Savoie à la France ; pour la première fois, l'Angleterre a volontairement donné l'indépendance à une de ses possessions, et les îles Ionniennes ont été réunies à la Grèce ; le Danemark, cet ancien protégé de la Grande-Bretagne, a été humilié, pillé et démembré ; la Pologne a été écrasée, et la Russie triomphante menacée, en Europe, la Turquie, les Principautés Danubiennes et la Suède, et s'étend, dans l'Asie Centrale, presque jusqu'aux confins de l'Inde. Liée d'intérêts avec les Etats-Unis, elle est prête à se coaliser avec cette dernière puissance au premier signal d'une guerre universelle, qui pourrait bien être un jour le dernier mot de la politique de la paix à tout prix. Mais, en revanche, le commerce, l'industrie et l'agriculture de l'Angleterre se sont développés avec une rapidité sans exemple ; de sérieuses économies ont été pratiquées dans son budget ; le lourd fardeau des taxes nationales, qui allait toujours augmentant, a été notablement diminué ; et, au milieu des conquêtes de la paix, le fameux mot : *Rest and be thankful*, a pu être solennellement prononcé aux oreilles d'une nation plongée dans toutes les béatitudes économiques et financières. Il est certain, cependant, que dans son *for intérieur*, comme parlent les théologiens, le vieux *Palm* devait être médiocrement satisfait de la tournure donnée à la politique étrangère. Il est hors de doute que sur un point, du moins, il tint tête à quelques-uns de ses collègues plus ou moins idéologues et qu'on ne lui eut point fait dire aisément : *Périsse les colonies plutôt qu'une théorie !*

Ce n'est plus un secret pour personne qu'il favorisait tout particulièrement les démarches qui ont eu lieu, dernièrement, pour la confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, et ne marchait point la part de responsabilité et de sacrifices que l'empire devait s'imposer pour jeter les fondements d'une nouvelle puissance américaine alliée et protégée de l'Angleterre. Cette idée, sans doute, était comme une suite de la seule de ses créations qu'il laissait debout en mourant. Dans ses derniers moments, ses pensées se reportèrent sur la Belgique, qu'il appelait souvent sa *filie*, et quoiqu'il y ait toujours quelque chose de suspect dans les paroles que l'on prête aux moribonds illustres, on assure que dans le délire de l'agonie, il parlait du traité qui avait garanti l'avenir de cette puissance européenne.

Le royaume de Léopold est, dans ce moment du reste, l'objet d'une certaine inquiétude en Europe. Travaillée par les révolutionnaires des autres pays qui y ont pris refuge, la Belgique est aujourd'hui le théâtre ou s'étaient les doctrines les plus funestes. Au brillante congrès des étudiants de Liège a succédé une assemblée des révolutionnaires de Bruxelles, où la sainte guillotine a été préconisée comme aux beaux jours de Danton et de Robespierre. Une université athée, ou, à peu près, vient d'y être solennellement inaugurée, et les catholiques de France qui, au congrès de Malines, avaient réclamé pour leur pays la *liberté comme en Belgique*, doivent trouver aujourd'hui que cette liberté-là passe un peu les bornes.

On prétend que Louis Napoléon a dit, il y a quelques années : " Il n'y a que trois hommes en Europe : Palmerston, Cavour et moi." Nous ne croyons point l'empereur coupable de ce propos peu modeste ; mais, dans ce cas, il se trouverait aujourd'hui le maître de la diplomatie.

Voici, cependant, qu'il se lève à l'horizon une nouvelle puissance, et c'est un homme qui, comme l'empereur lui-même, n'a point toujours été apprécié à sa juste valeur. Si Napoléon III fut mort quelque temps après les esclandres de Boulogne et de Strasbourg, il eut laissé dans l'histoire un renom peu enviable. De même, si M. de Bismark fut mort avant la guerre des duchés, on n'en eût guère parlé que dans des termes peu respectueux. C'était alors, dans l'opinion publique, un despote arriéré et impuissant, une sorte de marquis de Carabas allemand qui n'avait rien oublié et rien appris. Aujourd'hui, par la position qu'il a su faire à la Prusse, par les conquêtes achevées et par les conceptions plus vastes qu'on lui suppose, M. de Bismark jouit de cette sorte de prestige qui s'attachait au nom de M. de Cavour à l'époque de la guerre d'Italie. Les voyages qu'il vient de faire en France, le séjour assez long qu'il a fait à Biarritz et à Paris, ont mis toutes sortes de rumeurs à flot. Si l'on en croit les on-dits, l'unité allemande serait déjà faite, au moins dans les conseils de la Prusse et des Tuileries, et l'on irait jusqu'à donner à la France les frontières du Rhin pour compensation au danger dont la nouvelle grande nationalité la menacerait. Ce serait une seconde édition de l'annexion de la Savoie. On va plus loin, et la Belgique elle-même y passerait. On n'attendrait que la mort prochaine de Léopold pour placer la fille de Lord Palmerston sous une tutelle qu'elle paraîtrait, en effet, mériter à plus d'un titre. Nous n'avons pas besoin de dire tout ce que ces rumeurs ont d'improbable, pour ne pas dire d'impossible, surtout dans l'état actuel de l'opinion en France.

Toutes les nuances de l'opposition paraissent, en effet, avoir pris pour cheval de bataille l'économie sous toutes ses formes. Les conquêtes, les colonies, les annexions, les aventures, les expéditions lointaines, sont enveloppées par elles dans un même anathème. Non-seulement on pressa l'évacuation du Mexique, mais on sembla même embarrassé de l'Algérie,

cette magnifique possession qui devait faire de la Méditerranée un lac français. L'empereur, se préoccupant de ce courant de l'opinion, a lancé une de ces brochures qui sont un des traits caractéristiques de son système de gouvernement, et il y examine, sous toutes les faces, la question de l'Algérie. Il fait le procès à tous les gouvernements et au sien propre, et trace le programme d'une nouvelle politique africaine. Quant à l'expédition du Mexique, elle vient de trouver un défenseur que l'on ne s'attendait guère à voir rompre une lance pour la politique impériale. C'est M. de Lamartine qui, dans un de ses *Entretiens littéraires* où il parle de tout, et quelquefois de littérature, fait une déclaration chaleureuse d'amitié aux races latines de l'Amérique, en même temps qu'il traite de haut en bas les anglo-saxons des Etats-Unis et leurs prétentions à la civilisation la plus complète et la plus avancée. C'est un morceau curieux à lire après le message du président Johnson, qui se termine par une apologie éloquent de la démocratie et du gouvernement fédéral. Les deux productions recevaient le jour en même temps, l'une à Paris et l'autre à Washington, et elles ont dû se croiser sur l'océan.

M. Johnson persévère dans ses dispositions libérales à l'égard des Etats de l'ancienne confédération, il s'exprime avec amertume sur le rôle qu'a joué l'Angleterre pendant la lutte, sans pourtant en venir à des menaces trop directes, et parle avec modération de la présence des troupes françaises au Mexique. Le message est un document rédigé avec sagesse, sauf la proximité et le luxe de détails qui semblent être de rigueur dans la littérature officielle de nos voisins.

Le congrès ne semble malheureusement point animé des mêmes dispositions. Il paraît décidé à refuser l'admission aux élus des anciens Etats confédérés, ce qui serait un démenti aux promesses du Président et une anomalie constitutionnelle des plus étranges.

Le sénat des *Féniens* est en pleine révolte contre le président, M. O'Mahoney, accusé d'avoir détourné les fonds de la nouvelle république et d'af-ficher, dans ses bureaux et ailleurs, un luxe quel que peu prématuré pour un gouvernement à l'état d'incubation. Le président, que le *Herald* de New York appelle spirituellement M. *Oh Make money!* se défend avec ses armes naturelles et déclare la majorité du sénat traître à la patrie et corrompue par l'or de la perfide Albion. Il en appelle du sénat au congrès, et, en attendant, il garde la planche aux *bons du trésor*, ce qui est la clef de la situation.

Ces discordes intestines, jointes aux arrestations faites en Irlande, font espérer que l'hiver se passera sans incursion de maraudeurs; mais notre gouvernement est prêt à tout événement, et s'il est vrai, comme l'a affirmé le fameux M. George Train dans un de ses discours, que l'insurrection de la Jamaïque formait partie de la conspiration fénienne, le sort que viennent de subir les insurgés doit être un avertissement pour les aventuriers qui seraient tentés de violer notre territoire. On assure que la colonie européenne de cette possession anglaise était menacée d'extermination, et cette supposition, si terrible qu'elle soit, suffirait à peine pour excuser la sévérité, quelques journaux métropolitains vont jusqu'à dire la cruauté, de la répression. Des centaines de nègres ont été fusillés ou pendus sans qu'il y ait eu d'autres combats qu'une émeute, et un membre du parlement a été sommairement exécuté. Le gouverneur de l'Ile, dans son discours d'ouverture, ne demande à la législature rien moins qu'une abdication complète de ses pouvoirs.

Notre gouvernement, tout en s'occupant de la grande mesure de la défense du pays, ne néglige point les questions qui touchent aux intérêts du commerce et de l'industrie.

Prévoyant que le traité de libre échange partiel avec les Etats-Unis, connu ici sous le nom de *traité de réciprocité*, ne sera point continué, nos ministres ont tourné leur attention d'un autre côté et ils ont nommé des délégués qui sont déjà partis pour Londres, d'où ils doivent, accompagnés d'un agent impérial et d'autres délégués des provinces maritimes, se rendre dans les Iles Occidentales, au Brésil et dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, pour nouer des relations commerciales avec ces contrées. De plus, le gouvernement s'occupe activement d'encourager ici la culture du lin, et nos lecteurs trouveront, dans notre *Bulletin des connaissances utiles*, quelques détails intéressants sur les progrès que font diverses branches nouvelles de l'industrie agricole.

Les deux principales préoccupations du moment ont été, depuis quelque temps, les *Féniens* et le *choléra*. On semble aujourd'hui un peu rassuré sur ces deux points. Quant au choléra, sa venue est définitivement ajournée par les froids qui se sont déclarés, quoique tardivement, mais avec une intensité suffisante pour nous mettre à l'abri. Du reste, l'épidémie n'ayant point réussi à s'installer à New York et n'y ayant point passé les limites de la quarantaine, le reste du continent n'a pas eu grand sujet d'alarme. A Paris, ses ravages ont été comparativement restreints, et, aux dernières nouvelles, ils avaient presque cessé. L'empereur et l'impératrice ont visité les hôpitaux à plusieurs reprises, et cette dernière étant près du lit d'une malade, la pauvre femme croyant parler à une des Sœurs de Charité, répondit aux questions de l'illustre infirmière : "Oui, ma sœur." Etant informée de sa méprise, elle voulut s'excuser; mais l'impératrice ne lui en donna point le temps, ajoutant que c'était le plus beau titre qu'elle pût recevoir.

La France vient de perdre encore un de ses hommes remarquables, un homme de la même génération que Lord Palmerston et qui a joué, lui aussi, un rôle important dans tous les événements de ce siècle : M. Dupin, l'aîné, avait seulement une année de moins que le premier-ministre de la Grande-Bretagne.

André-Marie-Jean-Jacques Dupin était né à Varzy, le 1er février 1783. Ses deux frères, le baron Charles Dupin, statisticien et savant, qui lui survit, et Philippe, avocat distingué, mort en 1846, ont eu aussi leur part de célébrité; si bien que l'on avait mis, sur le tombeau de leur mère, cette inscription d'un goût assez contestable, renouvelée de l'histoire romaine : "Ci-gît la mère des trois Dupin."

M. Dupin aîné fut de ces hommes à qui l'on reprocha d'avoir servi tous les régimes, et il répondit lui-même, dernièrement, à ce reproche par ces paroles caractéristiques : "J'ai toujours appartenu à la France, jamais aux partis."

Avant la révolution de juillet, il était au barreau, le défenseur, pour bien dire d'office, de tous les accusés politiques célèbres. Il refusa toutes les charges que lui offrit le gouvernement de Charles X; il était présent aux réunions qui préparèrent la révolution de juillet, et quoiqu'il ait été accusé de s'être caché pendant les trois glorieuses journées, il a pu prouver qu'il avait pris une part suffisante au mouvement; surtout si l'on considère qu'il avait toujours recommandé de se tenir dans la légalité. Au lendemain de la révolution, il rendit les plus grands services à Louis Philippe, insista sur le titre de *roi des français*, et rédigea, presque à lui seul, la nouvelle constitution. C'est de lui qu'est le mot célèbre : "désormais la charte sera une vérité." Procureur-général pendant la plus grande partie du règne de Louis Philippe, il fit ce qu'il put lors de la révolution de février, pour faire accepter le comte de Paris avec une régence. Elu à l'assemblée constituante et à l'assemblée législative, le coup-d'état le trouva au fauteuil de la présidence. Il garda rancune à Louis Napoléon jusqu'à la fin de l'année 1857, où il accepta le titre de sénateur et la charge de procureur-général à la cour de cassation, qu'il occupait encore lors de son décès. M. Dupin est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence et de politique. Un de ses livres les plus curieux est celui qui traite du procès de N. S. Jésus-Christ au point de vue légal.

Les derniers journaux d'Europe nous ont aussi annoncé la mort d'un homme qui, sans y prendre autant de part, avait vu bien des révolutions, M. Martin Bossange, fondateur de la maison de librairie de ce nom, si bien connue en Amérique, et qui, à l'occasion de sa centième année, venait d'être décoré. Jules Janin a consacré, à la mémoire de M. Bossange, un charmant article, que le *Courrier des Etats-Unis* vient de reproduire.

Dans la nécrologie locale nous avons à mentionner les noms de M. Henri Desrivières, ancien député et préfet du comté de Mississcoui, et celui du Père Léonard, missionnaire oblat qui jouissait à Montréal, et on peut dire dans tout le pays, d'une grande popularité.

L'année qui va finir a été funeste à nos sommités sociales; et si nous formons un vœu bien sincère pour celle qui va commencer, c'est de ne pas lui voir charger aussi souvent d'obituares, les pages de la *Petite Revue*, qui ne demande pas mieux que d'être gaie et aimable, mais, cependant, ne recule devant aucune partie de la tâche qu'elle s'est imposée.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES LETTRES.

— Il paraît, à Pékin, un journal qui a mille ans d'existence. Ce journal, qui est le *Moniteur* de la Chine, a pour titre : *Gazette Impériale de Pékin*. Il paraît tous les jours et il est le seul qui se publie dans le Céleste Empire. Il a environ 12 pouces anglais de long sur 5 de large. Il est imprimé sur le papier soyeux de ce pays, et de la plus fine qualité. Il contient 75 colonnes de texte, réparties en 10 pages, imprimées, d'un seul côté, plus une couverture. Le titre et la date sont à la fin.

— Les Mekhitaristes de Venise ont une imprimerie très-considérable, dirigée par un moine. On assure que le supérieur du couvent est venu depuis peu à Paris pour obtenir l'autorisation d'imprimer une traduction arménienne de l'*Histoire de César*.

— Dans le récit d'un événement quelconque arrivé rue des Trois-Bornes, le rédacteur, bachelier frais émoulu, jugea à propos de citer l'axiome latin : *Numero deus impare gaudet*; mais cette phrase était si mal écrite que l'ouvrier composa *Numéro deux, impasse Gaudet*, se creusant d'abord la cervelle pour comprendre la nécessité de l'italique et pour découvrir une impasse de ce nom dans la rue des Trois-Bornes.

— La *Bibliographie Catholique* de Paris, dans sa livraison d'octobre dernier, rend compte de la *Vie d'Adèle Coulombe*, livre dont nous avons fait l'éloge il y a déjà quelque temps. Le critique a cru devoir relever quelques "inexactitudes de grammaire" qu'il pardonne cependant volontiers à un auteur qui, dit-il, écrit la langue française sur un rivage éloigné, où toute dominante qu'elle soit restée, elle ne peut guère manquer de se déformer et de s'affaiblir.

Il faut, en effet, que l'influence de la rive étrangère soit bien funeste; car l'auteur de la *Vie d'Adèle Coulombe* n'est point un Canadien, et n'a même quitté que depuis peu d'années les rivages où la langue de Racine est censée ne point se déformer ni s'affaiblir.

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

— Aujourd'hui que l'on cherche partout à tirer le plus d'avantages possibles de nos produits indigènes, comme le constatent les expériences récentes faites avec les tiges du blé-d'inde, pour en retirer le sirop, nous croyons utile de rappeler à nos lecteurs des considérations qui leur ont déjà été offertes.

Le lin est un des produits canadiens qui offrent les meilleurs résultats, et rémunèrent davantage l'agriculteur de ses travaux. Rien n'est perdu dans cette plante. La graine recherchée se vend à un prix que l'on pourrait dire exorbitant; et la tige fournit la matière première aux tissus les plus remarquables, ce qui peut en faire un article de commerce de premier ordre, d'où l'on peut tirer par conséquent de grands revenus pour l'État, outre la richesse privée qu'elle peut procurer à ceux qui entreprendraient son exploitation sur une vaste échelle. Ainsi, avantages particuliers pour les cultivateurs, avantages pour l'État, tout engage donc à la culture du lin.

Un fait particulier que nous citerons suffira pour démontrer tous les profits que l'on peut retirer de cette branche de l'agriculture.

Un curé de campagne nous a dit, ces jours derniers, que, de la semence d'un demi-quart de minot de graine, il en avait récolté 6 minots, et 17 livres de filasse. Voilà qui est concluant, n'est-ce pas ?

Que les cultivateurs en prennent donc leur parti, et qu'ils entreprennent la culture du lin sur une vaste échelle.

La grande quantité de produits engagera les capitalistes à créer des manufactures; création d'ailleurs bien facile avec les magnifiques pouvoirs d'eau que l'on trouve sur le parcours de presque toutes les rivières qui sillonnent le pays en tous sens.

De là résulterait une baisse considérable de coton.—Car qui n'emploierait pas, de préférence aux produits étrangers, leur propres produits ?—Ainsi diminution dans les importations, voilà de suite un avantage signalé, surtout si le traité de réciprocité était abrogé à son expiration.

Au prix que se vendent les cotons, on conçoit facilement de quelle grande utilité serait l'établissement de manufactures qui pourraient préparer le lin de manière à permettre aux consommateurs de l'employer avec autant de facilité et d'avantage que les produits étrangers.

Hier, nous avons le plaisir d'assister à l'essai d'une machine à broyer le lin que M. Bertrand vient d'établir en cette ville. L'établissement de M. Bertrand nous a paru très-remarquable. Un engin neuf de huit forces fait fonctionner la machine à broyer et les *écrochairs*. M. Bertrand se propose d'ajouter à son établissement une scie ronde, un tour, etc., etc. Tel qu'il est, cet établissement devra être avantageux à notre localité et aux paroisses du district. La machine à broyer emploiera huit personnes et pourra broyer ainsi 90 à 100 bottes de lin par jour. D'après l'essai que nous avons vu, nous pouvons assurer les cultivateurs que cette machine peut convertir leur lin en belle et bonne filasse. M. Bertrand a déjà une certaine quantité de lin à broyer, sous peu il devra en avoir davantage, parce que les cultivateurs devront se faire un devoir de l'encourager, et nous sommes persuadé qu'ils y rencontreront leur profit. Nous leur ferons remarquer que la machine à broyer donne 2 et 2½ livres de filasse par botte de lin, tandis que broyé à la main, le lin ne donne guère plus qu'une livre et demie.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

—M. Lamouche, qui a réussi à faire mûrir la plante du sorgho, cette année, comme nos lecteurs en ont été informés par notre excellent ami, M. Perreault, le député de Richelieu, — a en l'obligeance de nous apporter un spécimen du sirop qu'il a extrait de la canne cultivée par lui. Le sirop a une belle apparence, quoique M. Lamouche n'ait pas encore eu le temps d'apprendre à le clarifier. Il a la même couleur que celui que l'hon. M. Chiffers, nous a envoyé; mais le procédé tout primitif que M. Lamouche a employé laisse à son sirop le goût de maïs.

Au reste, il n'en a extrait qu'une demi-pinte cette année. Il se propose de semer, l'année prochaine, les trois livres de graine qu'il a récoltées.

Il en sèmera une livre par arpent, laissant un espace de trois pieds entre chaque butte et de cinq pieds entre chaque sillon. Cet espace facilite l'opération de l'extirpateur ou du sarclage.

M. Lamouche compte sur un rendement de trois cents gallons par arpent. Dans le sud, la canne à sucre rend de sept à huit cents gallons par acre. Et comme M. Redpath, le propriétaire de la grande raffinerie de Montréal, dit à M. Lamouche qu'il paierait ce sirop 30 cents le gallon, même à l'état perfectionné dans lequel se trouve la petite quantité extraite cette année par M. Lamouche, le rendement serait très-avantageux, très-lucratif, d'autant plus que cette culture coûte peu cher. La graine elle-même ne coûte actuellement que trente sous la livre aux Etats-Unis; il n'en faut qu'une livre par arpent, et le prix en baisserait considérablement, si la culture en devenait considérable.

La culture même n'est pas coûteuse et la distillation du sirop est très-facile et fort économique. Nous croyons que le rendement de chaque arpent de terrain consacré à cette culture, ne vaudrait pas moins de vingt louis par arpent. C'est une belle perspective. Si nos cultivateurs ont un peu d'esprit d'entreprise, ils devront l'année prochaine faire des essais considérables.

Ils ne peuvent craindre de perdre le fruit de leurs labeurs. En coupant la plante à l'époque convenable, lorsqu'elle est remplie de son suc précieux, c'est-à-dire avant qu'elle ne soit mûre, ils pourront facilement la broyer

et la faire bouillir, et quelque soit le sirop qu'ils en obtiendront, M. Redpath leur en paiera la valeur, qui ne manquera pas d'être suffisante pour leur procurer un joli bénéfice. Ils auront en même temps la satisfaction d'avoir enrichi leur pays d'une nouvelle industrie.—*Union Nationale.*

— Une compagnie canadienne-française formée il y a quelques mois dans le but d'exploiter les dépôts d'huile de pétrole dans l'île Manitouline, attire en ce moment l'attention des capitalistes de Montréal. Le *Globe* de Toronto, dans un éditorial récent, nous donne des renseignements importants sur les opérations de cette compagnie. Quatre puits ont été creusés déjà à des profondeurs différentes, le premier ayant 322 pieds, le second 236, le troisième 105 et le quatrième n'étant rendu qu'à quelques pieds au-dessus de la surface du sol.

La stratification des différentes couches traversées est comme suit pour le puit No. 1.

Dépôt coquillier.....	100 pieds.
Sable noir.....	12 "
Roche siliceuse.....	10 "
Roche calcaire.....	10 "
Roche siliceuse.....	41 "
Roche calcaire ayant l'apparence du plâtre.....	17 "
Roche calcaire.....	15 "
Roche calcaire et siliceuse.....	21 "
Roche calcaire.....	64 "

Les mineurs obtiennent de l'huile de pétrole à une profondeur de 126 pieds ainsi qu'à 248, mais ils furent retardés par une eau salée semblable à celle que donna les puits d'Enniskillen. Aujourd'hui ils ont obtenu 17 barils d'huile qui ont été expédiés à MM. Parsons, de Toronto, pour en faire l'essai. Les puits sont situés sur les bords du lac et offrent ainsi les plus grandes facilités de transport.

Ces faits ne laissent pas de doute que des sources considérables d'huile se trouvent dans l'île Manitouline. Le *Globe* espère que dans peu de temps, il aura le plaisir d'annoncer au public non-seulement que 17 barils, mais que 17,000 barils ont été obtenus de cette nouvelle région canadienne d'huile de pétrole.

— Ce qui suit est une liste du nombre de récompenses données à chaque pays dans l'exposition universelle qui vient d'avoir lieu à Dublin.

Pays.	Mentions		Total.
	Médailles.	Honorables.	
Royaume-Uni.....	414	175	589
Bahamas.....	2	2	2
Canada.....	24	25	49
Indes.....	3	3	6
Jamaïque.....	2	2	4
Lagos.....	1	1	1
Malte.....	3	3	3
Île Maurice.....	5	11	16
Natal.....	3	3	6
Terre-Neuve.....	1	1	1
Nouvelle-Galles-Sud.....	3	3	3
Nouvelle-Zélande.....	1	1	1
Nouvelle-Ecosse.....	20	21	41
Queensland.....	1	1	1
Victoria.....	35	59	94
Côte Ouest d'Afrique.....	1	1	1
Autriche.....	34	17	51
Bavière.....	1	2	3
Belgique.....	94	41	135
Chine.....	1	1	1
Danemark.....	1	1	1
Franco.....	80	22	102
Italie.....	93	62	155
Japon.....	2	2	2
Sibérie.....	1	1	1
Pays-Bas.....	30	13	43
Rome.....	17	10	27
Russie.....	1	1	1
Saxo.....	1	1	1
Siam.....	1	1	1
Suède et Norvège.....	4	7	11
Suisse.....	15	4	19
Zolverein.....	69	32	101
Etats-Unis.....	2	2	2
	956	519	1475

Comme on le voit, le Canada occupe le 7ème rang parmi toutes les puissances qui ont concouru.